



le déchet, reflet de nos mentalités

DISCUSSIONS & REGARDS CROISÉS AUTOUR DE SA REPRÉSENTATION

Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée



Triva-dix

Quand il est question de déchets,
C'est plus facile de juger que de s'y coller.
Plus facile de consommer que d'assumer.

Décideurs, Ripeurs, Trieurs, Ambassadeurs,
Collecteurs, Recycleurs, Agriculteurs
Ont osé adopter ce sujet peu flatteur
Mettre la main à la poubelle, au souillé,
Œuvrer pour la solidarité
Contre l'adversité.

Merci aux Acteurs du territoire
Qui ont su dire depuis 10 ans
Courage, ne fuyons pas !

Laurence Ramolino, FELI&Cie

le déchet, reflet de nos mentalités

DISCUSSIONS & REGARDS CROISÉS AUTOUR DE SA REPRÉSENTATION



Préface

En dix ans, Trivalis s'est affirmé comme un acteur incontournable du développement durable en Vendée, s'inscrivant dans la politique nationale qui vise à "découpler" la croissance économique et la production de déchets. Son approche globale et sa démarche partenariale sont à souligner, associant de manière renforcée le conseil général et les 282 communes du département. Les résultats significatifs qui ont pu être obtenus et qui sont rappelés dans cet ouvrage, éclairent en particulier l'important travail mené au cours de cette décennie pour l'amélioration du taux de recyclage et la meilleure valorisation des déchets.

Inscrit dans une stratégie à la fois ambitieuse et nécessaire, Trivalis, par sa capacité d'adaptation et ses résultats, œuvre activement aux côtés de l'Etat et des collectivités territoriales pour un développement équilibré et durable des territoires vendéens.

Jean-Benoît Albertini,
Préfet de Vendée



CONCEPTION RÉDACTION

Gwénaëlle Brument, Sens&plus

DESIGN GRAPHIQUE

Florence Le Rolland, REGARDsur

POÉSIE

Laurence Ramolino, FELI&Cie

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Jacques Auvinet, David Fugères, Fabrice Chappaz,
Roland Oziel, Fotolia, Trivalis

IMPRESSION

Imprimé en septembre 2013 sur papier FSC
par l'Imprimerie Graphique de l'Ouest.

Le format de cet ouvrage a été réfléchi pour optimiser le papier afin de limiter les déchets. Et avec les chutes de rognage de la couverture, des marques pages ont été fabriqués.





- 08 Entrées en matière
Bruno Retailleau, Président du Conseil Général de Vendée
Yves Auvinet, Président de Trivalis

10 Contexte national

12 Chapitre 1

Le territoire vendéen et ses déchets en 10 ans



14 Des déchets, un territoire, des sites

Des années 2000 à aujourd'hui, de la prise de conscience au construire ensemble

20 Repères géographiques

22 Chronologie

30 Des déchets, des filières

Des années 2000 à aujourd'hui, le développement du compostage et du TMB

Des années 2000 à aujourd'hui, améliorer l'efficacité du recyclage et la valorisation maximale des déchets

38 Chiffres clés

- 46 Des années 2000 à aujourd'hui, changement de culture et nouveaux rapports au déchet

52 10 ans de sensibilisation

54 Des déchets, des métiers

Des années 2000 à aujourd'hui, entre valeurs sociales et effet miroir de la société de consommation

62 Chapitre 2

Déchets et société : réflexion à partager



- 64 Catherine de Silguy, spécialiste des questions de préservation de l'environnement

- 68 Gérard Bertolini, économiste et sociologue, ancien directeur de recherche au CNRS

- 72 Tri des mots



Bruno Retailleau
Président du Conseil
Général de la Vendée

“Il fallait au moins un livre pour faire le bilan de ces dix années d’existence de Trivalis ! Car le travail réalisé en seulement quelques années par le syndicat départemental est considérable, depuis la création du premier centre de tri de Saint-Prouant jusqu’à la mise en service de Trivalandes et de Trivalonne, en passant par la labellisation des déchèteries vendéennes ou le développement du tri domestique.

Un travail important, avec des résultats excellents : aujourd’hui, la part des déchets valorisés s’élève à 66 %, bien au-delà de l’objectif de 45 % fixé par le Grenelle de l’Environnement à l’horizon 2015 ! Cette performance environnementale est d’abord le fruit de la solidarité départementale : si la Vendée fait figure d’exemple, c’est grâce à l’implication de toutes les collectivités vendéennes, rassemblées au sein de Trivalis, en faveur d’une gestion durable et efficace de nos déchets.

Ces résultats démontrent que le choix que nous avons fait en 2006, à travers le Plan départemental, était le bon. Malgré la sensibilité d’un dossier, parfois instrumentalisé par certains, nous avons su collectivement trouver des solutions concrètes en misant sur le civisme des Vendéens et les techniques de valorisation les plus avancées.

Je souhaite remercier chaleureusement Yves Auvinet pour son engagement et son dévouement sur ce dossier qui m’est cher, ainsi que l’ensemble des élus et des agents de Trivalis pour leur action au service d’une Vendée propre et responsable.

en matière

“2013 marque les 10 ans de Trivalis. Une occasion de revenir sur le chemin parcouru par notre syndicat départemental.

Ce livre anniversaire n’est pas un plaidoyer pour défendre les choix de gestion et de traitement décidés dans le cadre du Plan départemental d’élimination des déchets ménagers et assimilés. Le lecteur est plutôt invité à comprendre à travers le temps et l’histoire du syndicat, celle du déchet, son évolution depuis 10 ans, sa perception et ses représentations dans la société actuelle.

Car la gestion des déchets est une question qui ne relève pas seulement de la technique ou du juridique. Elle dépend aussi énormément de choix économiques et sociétaux : consommation, réduction à la source de la production de déchets, impacts environnementaux et acceptabilité sociale des technologies et lieux d’implantation.

Autant d’approches multiples, abordées au fil des pages, dans des témoignages croisés, pour faire évoluer les points de vue sur un sujet que chacun a tendance à vouloir ignorer. Dix ans après la création du syndicat de traitement, ce livre permet un retour sur l’histoire en vue d’une prise de conscience plus forte des problématiques de gestion du déchet sur le territoire vendéen.

Puisse cette lecture nous enrichir.”



Yves Auvinet
Président de Trivalis,
Maire de La Ferrière,
Conseiller général

Le Grenelle de l'Environnement

La gestion de nos déchets présente des enjeux majeurs tant au regard des impacts environnementaux et sanitaires que de l'indispensable préservation des ressources en matières premières.

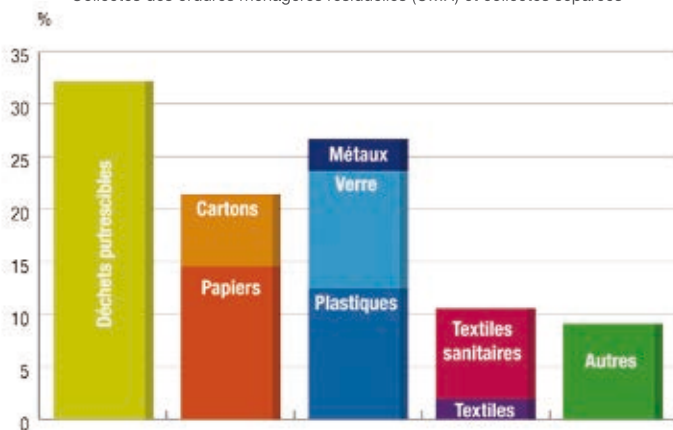
Objectif du plan d'actions 2009-2012 du Grenelle : poursuivre la croissance en limitant la production de déchets.

Objectifs chiffrés

- Réduire de 7 % la production d'ordures ménagères et assimilées par habitant de 2009 à 2013 ;
- Porter le taux de recyclage matière et organique des déchets ménagers et assimilés à 35 % en 2012 et 45 % en 2015. Ce taux est fixé à 75 % dès 2012 pour les déchets des entreprises et pour les emballages ménagers ;
- Diminuer de 15 % d'ici 2012 les quantités partant à l'incinération ou au stockage.

Composition des ordures ménagères en France

Collectes des ordures ménagères résiduelles (OMR) et collectes séparées



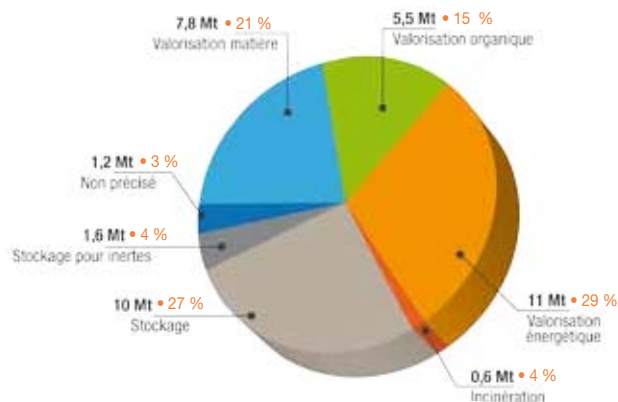
SOURCE : ADEME, MODECOMTM - CAMPAGNE NATIONALE DE CARACTÉRISATION 2007 - www.ademe.fr/dechets

Contexte national

37,8 Millions de tonnes
de déchets collectés en 2009

130 100
emplois | **23 %** dans le secteur
de la récupération

Destination des déchets collectés par le service public



SOURCE : ADEME, ENQUÊTE COLLECTE 2009

La Prévention

C'est un ensemble de mesures et d'actions visant à amoindrir les impacts des déchets sur l'environnement soit par la réduction des tonnages (prévention quantitative), soit par la réduction de la nocivité (prévention qualitative). La diminution des quantités de déchets produits par les ménages et les entreprises permet de limiter les flux à collecter et à traiter. La prévention peut aussi être qualitative, en cherchant à diminuer la nocivité des déchets au niveau de la conception des produits, à travers l'utilisation de produits moins dangereux.

La prévention concerne toutes les étapes de conception, production, distribution, consommation et fin de vie d'un bien et se doit d'éviter tout transfert de pollution ou de création d'autres impacts environnementaux. Dans le domaine des déchets ménagers, la prévention s'étend à toutes les actions permettant de réduire les flux de déchets à la charge de la collectivité.

Chapitre 1





Le territoire vendéen et ses déchets en 10 ans

DES DÉCHETS, UN TERRITOIRE DES SITES

Depuis 2003, Trivalis assure le traitement des déchets non dangereux des habitants et touristes vendéens. En 10 ans, de nombreux équipements ont été construits pour les traiter localement. Cette logique de gestion locale, est inscrite, depuis 2001, dans le Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés de Vendée.

Des années 2000 à aujourd'hui, de la prise de conscience au construire ensemble

A la fin des années 1990, la Vendée connaît une pénurie d'installations de traitement des déchets. Les sites de stockage gérés par des entreprises privées ferment. Les outils publics sont peu nombreux et ont une capacité de traitement limitée.

Face aux besoins de solutions nouvelles, plusieurs élus de Vendée créent, en 1997, le syndicat mixte d'études pour une coordination départementale du traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée. En 2003, le syndicat devient opérationnel et prend la compétence traitement. Il se nomme Trivalis.

En 10 ans, les élus de Vendée, membres de Trivalis, sont parvenus à construire des équipements publics garantissant des solutions de traitement locales. Des outils restent à construire. Mais les installations majeures sont aujourd'hui en place.

En 2003, les 25 collectivités en charge de la collecte et du traitement représentant les 282 communes de Vendée, adhèrent au syndicat à qui la compétence de traitement est alors transférée : 47 élus délégués les représentent au sein d'un comité syndical.

Leur première mission est, avec les comités consultatifs locaux, "terre" des décisions locales, de rechercher et d'étudier localement des solutions de traitement pour les déchets ménagers du département. Le Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEDMA) de 2001 découpe la Vendée en 7 bassins d'environ 100 000 habitants où sont prévus des centres de tri, de transfert, des installations de stockage,...

GOVERNANCE : "ENSEMBLE"

POUR CRÉER DES SITES PUBLICS

Quasiment l'unanimité des élus s'engage alors à faciliter et créer ensemble ces installations publiques. Leurs implantations locales favorisent l'appropriation et la responsabilisation à la fois des élus et des habitants vis-à-vis de la production de déchets. Cette volonté se traduit dès la première année par le rachat du centre de tri de La Roche-sur-Yon à une société privée. Le Plan départemental prévoit également la création d'une unité de valorisation énergétique. Mais faute d'acceptabilité,

...Autrefois, les ordures s'amoncelaient sur des dépôts à la lisière des villes. Les tombereaux les acheminaient depuis les centres urbains. Au fil du temps, elles modifiaient le relief alentour. Lorsque les cités s'étalèrent, elles phagocytèrent les campagnes proches et absorbèrent leurs vieux tas de détrit. (...)

*Catherine de Silguy,
Histoire des hommes et de leurs ordures,
2009*





Les élus de Trivalis en comité syndical



elle est abandonnée. En 2001, l'affaire de l'incinérateur de Gilly-sur-Isère, près d'Albertville en Savoie, a marqué les esprits et accru la défiance des citoyens vis-à-vis de ce mode de traitement.

En 2006, un nouveau Plan est élaboré et voté par le Conseil Général. Il est révisé en 2011 pour s'adapter aux exigences du Grenelle de l'Environnement. Le Plan préconise le développement d'actions de réduction des déchets à la source, notamment du compostage individuel et collectif, avec la création d'unités de compostage collectif, de centres de tri,... Pour réduire l'enfouissement, la valorisation matière et organique maximale des ordures ménagères résiduelles est visée. Le traitement mécano-biologique est privilégié. Le compost produit à partir de ce procédé est destiné à l'agriculture.

DES CENTRES DE TRI...

AUX INSTALLATIONS DE STOCKAGE

Pour faire face aux quantités croissantes d'emballages et de journaux collectés, le syndicat construit en 2004 le centre de tri de Saint-Prouant ; puis en 2006, celui de Mouzeuil-Saint-Martin. Avec l'équipement de Givrand, transféré en 2003 et celui de La Roche-sur-Yon, Trivalis compte aujourd'hui 4 centres de tri publics. Dans la chaîne du traitement des déchets, les centres de transfert sont des maillons indispensables. Il y en a 8, répartis sur le territoire, tous créés pour limiter et optimiser le transport des déchets.

Pour remédier à la pénurie de sites d'enfouissement, 4 centres de stockage dédiés au traitement des déchets non recyclables voient aussi le jour : un premier à Tallud-Sainte-Gemme en 2006, 3 autres ensuite à Sainte-Flaive-des-Loups, aux Pineaux et à Saint-Christophe-



Centre de tri de Mouzeuil-Saint-Martin

du-Ligneron. Et Le syndicat a également acquis l'emprise foncière nécessaire pour des projets futurs à Beaulieu-sous-la-Roche et à Mesnard-la-Barotière.

Enfin, en 2011, deux usines de traitement mécano-biologique ont ouvert à Saint-Christophe-du-Ligneron et à Château d'Olonne. Ces équipements, Trivalandes et Trivalonne, contribuent à réduire l'exportation des déchets et à limiter le stockage. Ils proposent des capacités de traitement, respectivement, de 55 000 et 36 000 tonnes. En 2012, première année de fonctionnement, ils ont reçu un peu plus de 74 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles.

Un an plus tôt, tous ces déchets étaient enfouis, tandis qu'aujourd'hui le quart est transformé en compost (+ 25 % de perte matière) augmentant ainsi considérablement le taux de valorisation organique. Il ne reste plus que 50 % de déchets à



Centre de tri de Mouzeuil-Saint-Martin

enfouir, en attendant la mise en œuvre de filières de valorisation.

LA CONCERTATION, PIERRE ANGULAIRE DE L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DES PROJETS

Pour mener la réflexion autour des choix d'implantation de tous ses outils de gestion, Trivalis crée bien avant 2003, alors qu'il est syndicat d'études, des comités de pilotage auxquels sont associés de nombreux publics : propriétaires, agriculteurs, chambres consulaires, associations locales, relais d'opinions,... L'écoute et la concertation sont la pierre angulaire de la réussite de ces projets. Le Conseil Général en prenant la responsabilité de

l'élaboration du second Plan d'élimination, choisit d'inscrire la concertation dans ses 5 grandes orientations. Plus de 100 réunions sont menées partout dans le territoire, dans chaque commune où l'implantation d'ISDND ou sites de TMB est envisagée. Lors de l'élaboration, puis pendant la construction et encore aujourd'hui dans le cadre du suivi d'exploitation, Trivalis s'appuie sur les parties prenantes locales pour veiller à l'intégration environnementale des sites construits et au respect des riverains.

ADAPTATION DES OUTILS : DES AMÉNAGEMENTS À PROGRAMMER

Demain, de plus en plus de produits pourront être recyclés, ce qui impose de séparer toujours mieux les différents matériaux, les différentes résines de plastiques, pour permettre leur valorisation. De nouvelles installations de tri doivent être créées avec des outils adaptés aux évolutions actuelles.

De plus, la mise en place des systèmes de responsabilité élargie des producteurs (REP) impose de nouveaux modes de tri et d'organisation en déchèterie. Les collectivités locales les intègrent. Les

déchèteries s'adaptent, le personnel se forme, les investissements se poursuivent pour créer de nouveaux aménagements capables de gérer des volumes en hausse et des produits potentiellement dangereux tout en assurant un accueil des usagers sûr et de bonne qualité.

MUTUALISATION DES COÛTS : MEILLEURE PERFORMANCE DE COLLECTE

En 2010, les statuts des membres du comité syndical ont été modifiés. Cette modification répond à plusieurs objectifs : meilleure adéquation entre la représentation des membres du comité syndical et l'importance de la population, valorisation de la performance locale, réduction des gisements de déchets ménagers et plus grande maîtrise de la croissance prévisible des coûts. La révision des statuts a introduit un nouvel état d'esprit de gestion des ressources du syndicat. Les coûts de traitement sont mutualisés et chaque collectivité contribue en fonction des quantités de déchets produits sur son territoire. Cette nouvelle règle de répartition des charges doit conduire à une plus grande performance de collecte sur chaque territoire. ■



Les déchets, un sujet délicat, pas toujours porteur, mais présent dans la vie de chaque jour

Dans les années 1970, il existait peu d'alternative à l'enfouissement. Ce mode de traitement évitait les transports lointains et coûteux. Alors jeune maire de Givrand, j'étais impressionné par les volumes enfouis, rien que sur ma commune. J'ai pris conscience de la nécessité de prendre le sujet à bras le corps pour ne pas l'abandonner aux générations futures.

A la création du syndicat mixte d'études en 1997, j'ai accepté, réticent, la présidence du syndicat. Je connaissais l'ampleur du travail, les enjeux et les difficultés à venir. Beaucoup d'élus avaient une connaissance insuffisante de la problématique. La population se souciait peu du devenir de ses déchets et ne voulait pas trop en entendre parler.

Les commissions créées au sein du syndicat ont servi à impliquer les élus, à partager la responsabilité pour choisir, ensemble, les améliorations à apporter dans tout le département.

Nous savions déjà qu'une partie de la solution durable pour traiter les déchets était de les trier en amont pour permettre leur recyclage et les gérer localement.

De là, nous avons vécu une période extraordinaire. Les modes de traitement ont été choisis collectivement. Nos réunions se terminaient souvent passé minuit, après de longs et âpres échanges. La tâche fut lourde, parfois complexe. Ces confrontations, in fine positives, ont débouché sur un accord unanime, moins une abstention des maires. Si le choix des lieux d'installation des centres d'enfouissement a pu se réaliser sans trop de difficulté, l'unité de valorisation énergétique prévue dans le Plan initial n'a pas pu se concrétiser. Nombre de lieux d'implantation ont été refusés, pas toujours pour des raisons objectives. Le dernier site possible, à défaut d'acceptabilité sociale, a conduit à l'abandon de la filière. C'est très regrettable. D'autant que certains soutiens indispensables ont manqué. Pourtant, il faudra bien trouver une solution alternative à l'enfouissement des refus de compostage. Aujourd'hui, ils représentent encore l'équivalent d'un terrain de football sur 2 mètres de haut toutes les 6 semaines.

Au cours de ces années de réflexions et de mise en œuvre de la gestion des déchets, nombreux sont les élus qui ont montré leur courage, apporté leur soutien, démontrant qu'ensemble, on peut réussir et avancer malgré les difficultés."



Jean-Claude Merceron
Premier Président
de Trivalis,
Sénateur de Vendée

En 10 ans, le syndicat de traitement composé de 22 collectivités adhérentes, a créé de nombreux équipements publics : pas moins de 4 centres de tri ; 8 centres de transfert ; 2 usines de traitement mécano-biologique (TMB) Trivalandes et Trivalonne ; 4 installations de stockages (ISDND) ; 4 plateformes de compostage collectif et 16 pavillons de compostage collectif (collèges et habitats collectifs).

Trivalis en chiffres

57 élus délégués au comité syndical

57 suppléants

11 membres au bureau syndical

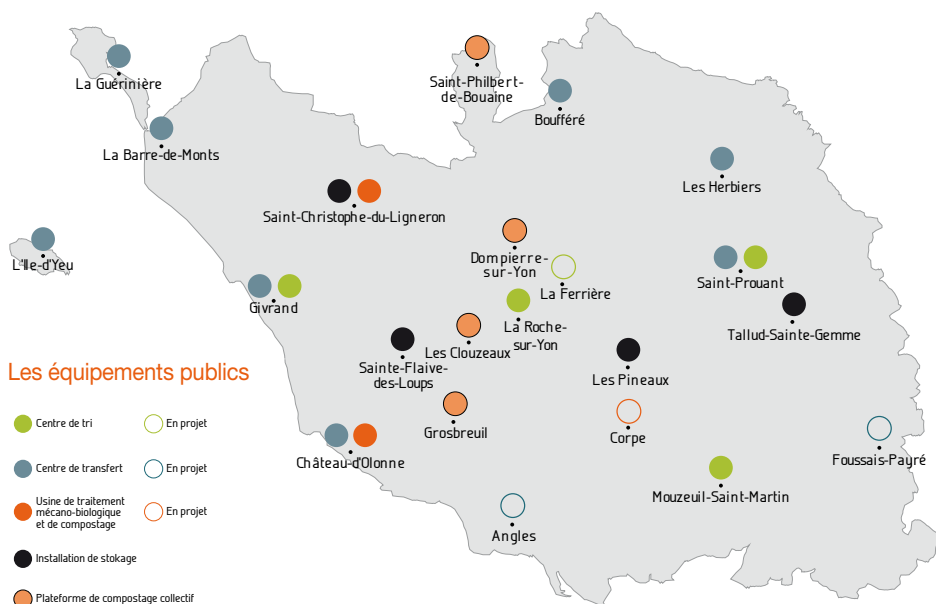
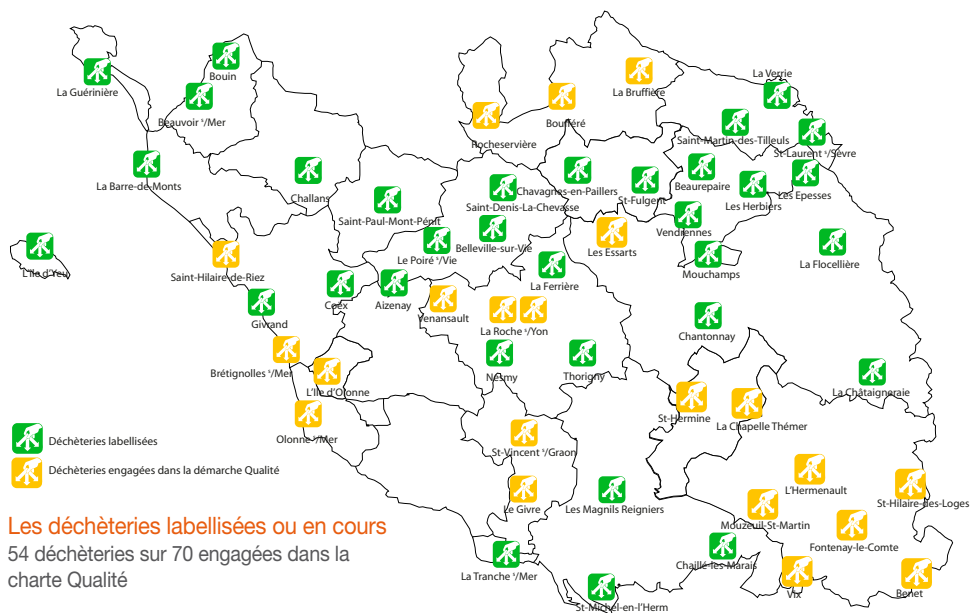
9 commissions

46 agents (12 en 2003)
dont 5 ambassadeurs du tri



► Les 22 collectivités adhérentes en 2013

Repères géographiques





- Abandon du projet d'incinérateur
- Présentation à la population de la politique multi-filières du PDEMA
- Poursuite des réunions publiques d'information sur les projets d'outils de traitement initiées dès 2002
- Rachat du centre de tri de La Roche-sur-Yon



- Signature d'un contrat départemental avec Eco-Emballages
- Inauguration de la première plateforme de compostage collectif de Dompierre-sur-Yon
- Premier partenariat avec l'Education nationale pour créer des actions de sensibilisation auprès des enfants (concours Qualitri)



- Signature d'un contrat départemental pour l'enlèvement et le traitement des Dasri
- Lancement de la filière des déchets d'équipement électrique et électronique (D3E)
- Signature d'une convention avec l'éco-organisme national Eco-systèmes
- Création d'une équipe d'ambassadeurs du tri

2003

2004

2005

2006

2007

2008

- Généralisation du compostage individuel dans tout le département (marché d'achat de composteurs)
- Le Conseil Général prend la compétence d'élaboration du PDEMA
- Inauguration du premier équipement créé par Trivalis, le centre public de tri de Saint-Prouant
- Création de la commission Déchèterie



- Adoption du nouveau PDEMA de la Vendée par le Conseil Général
- Ouverture du premier site de stockage public créé par Trivalis : CSDU de Tallud-Sainte-Gemme
- Convention cadre signée par Trivalis et la Chambre d'Agriculture pour la surveillance de l'activité agricole autour des CSDU

- Signature de la charte Qualité des déchèteries avec l'Ademe et le Conseil Général



Chronologie



- Charte Conseil Général/Chambre Agriculture/Trivalis pour la valorisation du compost
- Convention Trivalis et Vendée eau pour réduire les déchets plastiques en consommant l'eau du robinet
- Prévention : signature d'un contrat avec l'Ademe

2009



- Ouverture du site de stockage (ISDND) des Pineaux
- Mise en service des 2 usines de TMB
- Mise en exploitation de l'installation de stockage de Saint-Christophe-du-Ligneron, attenante à l'usine de TMB, et de l'ISDND de Sainte-Flaive-des-Loups

2010

2011

2012

2013



- Lancement de l'étude de création d'un centre de tri départemental
- Signature d'un contrat avec Éco-Mobilier

- Tempête Xynthia : aide et soutien financier - 8 agents en mission et 6 800 tonnes de déchets traitées par Trivalis
- Révision des statuts : péréquation des coûts de traitement voté à l'unanimité
- 14 premières déchèteries labellisées Qualité



- Expérimentation de l'extension des consignes de tri des emballages plastiques : 70 000 foyers vendéens concernés





Témoignages d'élus

L'histoire de Trivalis est une histoire d'hommes et de femmes qui ont décidé d'agir ensemble pour la protection de l'environnement d'un territoire qui leur est cher. Depuis 10 ans, ils travaillent sans relâche pour que les déchets produits par leurs concitoyens soient traités dans les meilleures conditions. Le syndicat est devenu le catalyseur des énergies pour avancer, le fédérateur des intercommunalités pour "penser un avenir commun" au niveau de la Vendée.

Construire ensemble et assumer notre responsabilité



La gestion des déchets fait partie des sujets sensibles, difficiles à traiter, dont personne ne veut. Nous étions peu nombreux en 1997 à nous y intéresser. Et pourtant dès le départ, ce dossier m'a passionné. Je garde d'intenses souvenirs de ces dizaines de réunions organisées pour décider des modes de traitement et des lieux d'implantation des équipements.

Tous les élus délégués ont assumé leur responsabilité. Grâce à leur implication dans les commissions et leur représentativité au sein du comité syndical et des 7 bassins, ils se sont appropriés la problématique déchets. Il n'est pas une décision prise en comité qui n'ait été validée préalablement sur leur bassin géographique. La prise de décision collégiale est l'essence même du syndicat. Cette organisation a facilité le choix et la validation des terrains et réserves foncières destinés à accueillir nos sites.

Ensemble, nous avons affronté les tempêtes, réussi à conduire ce vaste chantier d'intérêt général, faisant fi de nos sensibilités politiques, d'abord soucieux du respect des équilibres du territoire.

Aujourd'hui, nous pouvons dire fièrement que la grande majorité des déchets de Vendée sont traités localement, conformément aux directives du Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés de 2011.

Désormais il faut poursuivre toutes les actions possibles pour diminuer l'enfouissement. Des efforts sont encore nécessaires, mais les changements de mentalités s'opèrent. Les élus doivent continuer d'affirmer leur volonté d'avancer ensemble. D'autres chantiers nous attendent."



Yves Auvinet

*Président de Trivalis,
Maire de La Ferrière,
Conseiller général*

Si personne n'accepte, alors comment fait-on ? Intérêt général et service public prévalent

“ Quand Trivalis est né, notre commune possédait un centre de stockage géré par un opérateur privé. Nous avons acheté le foncier tout autour pour empêcher qu'un jour l'exploitant demande une extension. Ironie du sort, quand le syndicat a lancé les recherches de foncier pour installer des CET, nos parcelles l'ont intéressé. D'autres territoires auraient pu prendre le relais, apporter leur pierre à l'édifice. Après tout, notre commune avait suffisamment donné. La réalité est plus compliquée : techniquement, un CET ne s'implante pas où l'on veut. Nous avons hésité, mais nous possédions les terrains et la géologie qui se prête à ce type d'activité. Et surtout, le passage du privé au public changeait la donne : nous devenions acteur. Les notions d'intérêt général et de service ont prévalu. Ça n'a pas plu à tout le monde. Mais si personne n'accepte, alors comment fait-on ? Pour le tri, la société a beaucoup progressé. Les riverains proches des sites acceptent les déchets, à partir du moment où leur traitement n'engendre aucun désagrément. Et pour l'exutoire final, l'enfouissement, les citoyens ont tendance à considérer que le déchet, c'est les autres ! ”



Ernest Navarre

*Délégué suppléant à Trivalis,
Président de la Communauté
de communes du Pays des
Achards, Premier adjoint à
Sainte-Flaive-des-Loups*



L'usager comprend que le déchet devient une matière première dont tirer profit

“ Ma maison a été construite près d'une carrière de schiste, en 1971 ; plus tard utilisée comme dépotoir pour les déchets. Après la création du syndicat de Saint-Prouant, on a fermé la décharge. J'ai été membre de ce syndicat dès 1983.

L'existence de Trivalis facilite la prise de décision et l'harmonisation des pratiques au niveau départemental. Outre les bénéfices financiers de la mutualisation, les collectivités apprécient les volets conseil et soutien en communication, notamment pour le développement de nouvelles filières en déchèterie.

Récemment, notre syndicat a instauré la redevance incitative ce qui lui a valu de nombreuses incompréhensions, voire des hostilités, dans le monde agricole et chez les professionnels. Mais les gens finissent par comprendre.

Tout doucement, les mentalités évoluent. Ce qui n'était qu'un déchet devient peu à peu pour les gens une matière première dont tirer profit. On prend plus conscience des enjeux planétaires, même s'il reste beaucoup à faire.”



Jean-Marie Sicot

*Délégué titulaire à Trivalis du
Scot Est-Vendéen,
Maire de Saint-Maurice-le-Girard*



Solidarité départementale dans la prise en charge des coûts de gestion

“ A l’île d’Yeu, le traitement des déchets est plus compliqué qu’ailleurs. En 2010, à la fermeture de notre centre d’enfouissement, il a fallu organiser l’évacuation des déchets ménagers : transport, stockage et transfert vers le continent. Compte tenu du manque d’espace, il a été très difficile de trouver et créer un site de transfert. Nous l’avons implanté sur la zone artisanale. Le traitement des déchets verts et des gravats reste à résoudre, tâche qui relève de la gageure.

Mais en 10 ans, la gestion des déchets s’est considérablement améliorée dans l’île. Grâce aux opérations de communication spécifiques, les pratiques de tri des déchets dans les résidences secondaires progressent.

Cette année, un compacteur solaire des ordures ménagères, pour les vacanciers locataires, a été installé près de la gare maritime afin de limiter les dépôts sauvages lors des départs.

Notre commune ne peut être que satisfaite du passage d’une approche coût par bassin à une approche départementalisée. Grâce à la péréquation, la facture par habitant reste raisonnable puisque l’ensemble des Vendéens participe aux coûts de transfert.”



Bruno Noury

*Délégué titulaire à Trivalis,
Maire de la commune
de l’île d’Yeu,
Conseiller général*



Penser le déchet autrement, le voir comme une source d'énergie

“ Cela fait plus de 20 ans qu'on est concerné de près par le déchet. Ma commune a accueilli un CET. Citoyen, j'y étais opposé. Elu en 2005, je n'ai jamais dit "oui" au CET de déchets d'entreprises qui l'a remplacé. J'estimais qu'on avait assez donné. A l'époque, tant d'élus ne se sentaient pas concernés et trouvaient très bien les déchets chez les autres. Depuis, les choses ont changé. Ce ne fut pas sans batailler. Notre opposition fut constructive, contrairement à certains opposants qui contestent tout sans proposer de solutions. On n'a pas toujours le choix. Sans tout accepter, il faut négocier, surtout penser le déchet autrement. Aujourd'hui, l'opérateur gère un site irréprochable qui dépasse le traitement de déchets. Le biogaz est valorisé pour produire de l'électricité correspondant à la consommation de 1000 habitants soit environ deux fois la population de Grand'Landes. Des panneaux solaires seront bientôt installés sur la partie post-exploitation.”



Pascal Morineau

*Président de la Communauté
de communes du Pays du
Palluau, Maire de Grand'Landes*

La prise de conscience ne suffit pas toujours à changer les comportements



Joël Caillaud

Délégué à Trivalis,
élu du Syndicat
mixte Montaigne,
Rocheservière,
Maire de Cugand

“ En tant que maire, dès 1995, j’ai été confronté à la réalité du déchet avec la fermeture d’un centre de dépôt communal qui a conduit à la nécessité de “faire autre chose”. En 2001, devenu vice-président du syndicat mixte en charge des déchets, j’ai été projeté au cœur de la problématique. Aujourd’hui, la prise de conscience d’une très grande majorité de citoyens est réelle. Ça ne suffit pas toujours pour changer les comportements qui font appel à d’autres ressorts, d’autres mécanismes. Passer d’une civilisation de la “consommation” et du “jeter” qui par définition cultive l’individualisme, à une civilisation d’interdépendance collective pour la gestion des déchets, la démarche demande du temps. Pour les élus que nous sommes, cela suppose de continuer à expliquer, à faire preuve de persuasion, à rendre transparents les coûts et autant que possible, à les individualiser afin de reconnaître les pratiques vertueuses qu’elles soient individuelles ou collectives. Ce à quoi s’emploie Trivalis. Si la route qui reste à faire peut paraître encore longue, il est intéressant de regarder le chemin parcouru depuis 10 ans. Il est source d’espoir et ne peut être qu’une invitation à poursuivre.”



...Désormais, derrière l’utilisation banale et quotidienne de notre poubelle, objet dépourvu de toute noblesse, il faut imaginer des stratégies d’optimisation pointue de filières énergétiques, des réflexions approfondies sur la législation. Une vraie stratégie de gestion des déchets ménagers qui prépare nos territoires à la raréfaction et au renchérissement des matières premières et de l’énergie sur le marché mondial.

La réutilisation des déchets ménagers en tant que ressources (verre, papier, métaux, compost, ...) et la valorisation énergétique de leur composante organique résiduelle (à faible émission de CO₂), apparaît comme une option stratégique inscrite dans une évolution anticipée vers une économie plus sobre en matières premières et à efficacité énergétique accrue. (...)

Institut des Hautes Etudes pour la Science et la Technologie, Rapport d’Etonnement sur la gestion des déchets ménagers, 2007

DES DÉCHETS, DES FILIÈRES

Les politiques de collecte sélective et de valorisation matière ou organique visent à limiter l'espace consacré à l'enfouissement des déchets.

Elles s'appuient pour partie sur les filières dites de responsabilité élargie des producteurs (REP), principe qui découle de celui du pollueur-payeur. Depuis 2003, des filières "dédiées" de tri et de recyclage, se sont développées en Vendée.

Dès que la réglementation évolue, Trivalis et les collectivités en charge de la collecte étudient et organisent leur mise en œuvre.

Une des dernières filières majeures de valorisation mise en place est celle du compostage de la matière fermentescible issue des ordures ménagères résiduelles. La part des déchets à enfouir diminue ainsi année après année.

Des années 2000 à aujourd'hui, Le développement du compostage et du TMB

En 2004, le compostage individuel se généralise dans tout le département ; Trivalis lance une campagne de communication et fournit des composteurs aux collectivités adhérentes qui assurent la distribution auprès de leurs habitants. Les biodéchets des ménages sont détournés de la poubelle des déchets résiduels. Transformés en compost, ils trouvent une seconde vie dans les jardins des particuliers.

En Vendée, le compostage individuel s'est beaucoup développé en 10 ans : 82 390 composteurs ont été distribués. Concernant aussi bien les biodéchets que les déchets verts, le compostage peut se pratiquer d'autres manières. A l'échelle collective, il est apparu comme une solution idéale dans les zones d'habitation denses.

Dans certains quartiers et collèges, plusieurs pavillons de compostage, "cabanons" en bois installés en pied d'immeubles, ont vu le jour pour favoriser le compostage en milieu urbain. Une pratique qui présente aussi des vertus sociales pour la population locale.

DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL AU COMPOSTAGE SEMI-INDUSTRIEL

Autre pratique : les plateformes de compostage collectif gérées par des groupes d'habitants. Ils y déposent leurs déchets de cuisine et après quelques mois, récupèrent du compost pour leur jardin ou leurs jardinières.

Mais chaque année, une quantité importante de déchets verts est encore déposée dans les déchèteries. Ils sont transportés sur des unités de compostage où du compost à l'échelle semi-industrielle est produit.



...Des chercheurs ont montré que l'économie industrielle moderne pourrait fonctionner efficacement avec trois ou quatre fois moins de matériaux. (...) L'un des défis consiste à réorganiser l'économie pour qu'elle soit davantage compatible avec la préservation des écosystèmes. (...)

*Catherine de Silguy,
Histoire des hommes et de leurs ordures, 2009*

VALORISATION DE LA MATIÈRE ORGANIQUE...

ISSUE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Cependant, il reste toujours une part importante de déchets fermentescibles dans les ordures ménagères résiduelles. La forte fréquentation de la Vendée, - deuxième département touristique de France-, et le mode de vie de nombreux habitants, imposent de trouver des solutions beaucoup plus globales pour traiter la part des déchets fermentescibles restant dans la poubelle et limiter l'enfouissement.

PRODUCTION D'UN COMPOST DE QUALITÉ POUR L'AGRICULTURE LOCALE

Depuis 2 ans, Trivalis valorise ces déchets fermentescibles en compost dans les deux usines de traitement mécano-biologique (TMB) de Saint-Christophe-du-Ligneron et de Château d'Olonne. Ce compost, normé, retourne à la terre pour amender les parcelles agricoles.

Désormais ce sont principalement des déchets inertes non valorisables qui sont enfouis dans les centres de stockage.

Dès 2009, le Conseil Général, la Chambre d'Agriculture et Trivalis ont signé une convention pour organiser la valorisation agricole du compost produit et définir ensemble un cahier des charges. La profession a demandé l'apport de 20 % de compost de déchets verts, préalablement analysé, pour structurer le produit final. Trivalis procède aux analyses pour vérifier que le compost répond à la norme NFU 44 051. S'il était non conforme, il serait

déclassé et éliminé. Avant sa commercialisation, le compost est soumis à des analyses réalisées par un laboratoire indépendant et accrédité COFRAC. Cet amendement organique intéresse les agriculteurs. Il favorise la régénération de l'humus du sol, la rétention d'eau et limite les apports en engrais minéraux. La Chambre consulaire réalise aussi un suivi avec le concours des institutions techniques comme l'INRA et Arvalis pour observer, à long terme, l'effet produit par le compost dans la composition des sols. ■





Valorisation de la matière organique : une valeur pédagogique utile à tous



Christian Aimé

*Président de la
Chambre d'Agriculture
de Vendée*

“

L'activité agricole est une clé du développement et de l'aménagement territorial. Elle assure un approvisionnement en biens alimentaires sur tout le territoire, contribue à la qualité de l'environnement et du cadre de vie. Le partenariat avec Trivalis traduit cette évolution des modes de raisonnement sur la gestion de l'espace. Il est né et s'est renforcé lors des études menées pour le choix d'implantation des sites de stockage de déchets. A l'époque, nous avons aidé le syndicat à trouver les emprises foncières en apportant notre expertise locale. Le fait que les maires soient porteurs de ces projets d'aménagement a motivé notre volonté de s'impliquer. La confiance et le respect mutuel de nos compétences, permettent d'avancer ensemble. En matière de traitement des déchets et plus globalement de protection de l'environnement, le monde agricole s'étant déjà mis en marche depuis plusieurs années, en créant ses propres filières de valorisation, en améliorant ses pratiques pour protéger la ressource et la qualité de l'eau et des milieux, nous connaissions les enjeux. Le compost issu du TMB, nous l'avons accepté dans notre projet de développement agricole parce que nos exigences ont été prises en compte. La fertilité des sols est liée au taux de matière organique. Elle constitue un élément nutritif naturel indispensable. Ce travail autour de la valorisation de la matière organique a une valeur pédagogique non négligeable.”

Les consommateurs ont aussi leur rôle et leur part de responsabilité à jouer



Hervé Robineau

*Vice-Président de Trivalis,
Maire de Mouchamps
Communauté de communes
des Herbiers - Agriculteur*

“ La prise de conscience face aux enjeux environnementaux a conduit le monde agricole vers des démarches de qualité et de traçabilité. Parallèlement, l'agriculture a tellement été montrée du doigt qu'elle veut garder la maîtrise de ses décisions. Ce n'est plus une profession qui subit. Elle est devenue un acteur à part entière. De là, sa contribution à la recherche de terrain pour les CET, puis son implication dans les conditions de fabrication du compost de TMB. Ce retour à la terre d'un compost de qualité est une exigence partagée avec la Chambre d'Agriculture qui a posé ses conditions dans le cahier des charges. Aujourd'hui, nous avons les outils. Les consommateurs ont leur rôle et leur part de responsabilité aussi à jouer. Le retour à l'usage de produits naturels, les achats éco responsables d'un nombre croissant de consommateurs, le respect des consignes de tri contribuent à augmenter les quantités de déchets recyclés et à détourner les produits polluants des ordures ménagères.”

Il faut cesser de parler de déchet : la richesse sort de la terre

“ Les anciens disaient “ce qu'on prend à la terre, on doit le lui retourner”. Le sol est un support, un outil qu'il faut préserver. La seule chose gratuite est l'énergie du soleil, sa lumière et sa chaleur. Si on ne ramène pas de matière organique dans les champs, on garantit l'appauvrissement lent et progressif des sols. De quoi les gens ont-ils peur ? Des produits polluants qu'ils jettent dans leur poubelle ?

Il est vrai que le souci ne vient pas tant de l'agriculteur, mais du fait que le consommateur ne sait plus d'où viennent les choses, comment elles sont produites et ce qu'elles deviennent une fois consommées.

Il faut cesser de parler de déchet : la matière organique n'en est pas. Elle est sortie du sol pour produire des cultures, elles-mêmes transformées en produits alimentaires. En les consommant, l'homme produit des rejets qui doivent retourner à la terre. Il doit réapprendre à faire le lien entre ce qu'il produit, mange et rejette.”



Joël Chevallier

*Agriculteur à Corpe,
utilisateur du compost de TMB*

Le compostage collectif, antidote ou victime de l'individualisme de la société de consommation ?



Eric Bourdet

*Président de la plateforme
de compostage de la Margerie
à Dompierre-sur-Yon*

“ L’association est née de la volonté d’un collectif de citoyens de créer du lien entre milieux et générations autour du compostage des déchets, la valorisation, la promotion du jardinage écologique et la réduction des coûts de traitement. Nous comptons 100 adhérents, 160 apporteurs auxquels s’ajoutent des collectivités, restaurants scolaires, un traiteur et un restaurant. Outre la prise en charge du traitement par Trivalis et la mise à disposition du terrain par la commune, l’association fonctionne grâce à l’engagement de 30 bénévoles qui assurent deux permanences par an, le samedi matin. Chaque année, des écoles visitent le site et le jardin pédagogique. En 2012, la moitié des apporteurs est venue chercher du compost produit à partir des 45 tonnes de biodéchets apportées. Actuellement, nous buttons sur l’indifférence des gens. Les déplacements jusqu’au site les découragent. Les effectifs stagnent. Mais notre plateforme a tout de même le mérite de fêter ses 10 ans cette année.”

Du compostage pour réduire les déchets et mieux manger dans les cantines !

“ La proposition, il y a 2 ans, du Conseil Général des Jeunes, avec Trivalis, d’installer des pavillons de compostage dans les collèges nous a amenés à voir plus loin, en créant un projet éducatif sur l’environnement. La sensibilisation à la réduction de la production de déchets est abordée sous 3 angles : le compostage, la qualité des aliments et la lutte contre le gaspillage.

Nous avons commencé par peser les déchets alimentaires pour prendre conscience du gaspillage quotidien. Avant, nous jetions 60 kg de “restes” et de déchets de cuisine sur les 400 repas servis chaque jour. Seulement 2 kg aujourd’hui et tous les jours, la pesée des déchets organiques est affichée à la cantine. Les élèves voient le fruit de leur effort.

Mais cette faible quantité de nourriture jetée est aussi liée à l’amélioration de la qualité de l’assiette : du frais, plutôt que de la conserve ou du surgelé, des produits bio, une meilleure qualité de viande et de poisson.”



Patrick Bureau

*Directeur du collège
Saint-Paul à Sainte-Hermine
2009 - 2013*

Des années 2000 à aujourd'hui,

Améliorer l'efficacité du recyclage et la valorisation maximale des déchets

En 2003, les élus de Trivalis sont conscients de la nécessité de développer les filières de recyclage pour limiter l'espace consacré au stockage et préserver les terres agricoles du département. Rapidement, ils lancent de nouvelles filières de valorisation et s'attaquent à l'amélioration du tri, notamment en déchèterie où transitent 55 % des déchets ménagers de Vendée.

D'abord le syndicat départemental signe, en décembre 2005, un contrat départemental avec Eco-Emballages qui garantit la reprise des matériaux d'emballages triés dans les centres de tri. Ce contrat simplifie le traitement administratif et le suivi des tonnages pour les collectivités qui bénéficiaient auparavant d'un contrat individuel. Il renforce la collaboration au niveau départemental et accroît le soutien financier dont une partie est dédiée à la communication initiée par Trivalis.

DÉVELOPPEMENT

DU TRI DES DÉCHETS :

ORGANISATION DES FILIÈRES

Parallèlement, grâce au travail de la commission Déchèterie, les élus lancent, en 2006, de nouvelles filières de valorisation. Ils proposent aux collectivités la collecte des déchets de soins à risque infectieux (Dasri). Outre le service apporté aux usagers, cette collecte détourne de la poubelle des ordures ménagères des déchets

dangereux qui réclament la plus grande précaution. En cas de mauvaises manipulations, ils peuvent blesser les agents de collecte et les techniciens des déchèteries. Ces derniers ont bénéficié de formation pour apprendre à manipuler correctement les Dasri et à suivre les règles de confidentialité liées à leur gestion.

Un an plus tard, en application de la réglementation, une filière des déchets d'équipement électrique et électronique (D3E) voit le jour dans les déchèteries. Techniciens de collectivités et agents des déchèteries sont à nouveau formés pour accueillir ces gros volumes de déchets d'équipements ménagers, détournés de la benne du tout-venant.

Grâce à l'action d'Emmaüs en France, une deuxième vie est aussi possible pour les textiles depuis 2006 : une taxe est versée par les producteurs et importateurs d'habillement en application du principe de responsabilité élargie du producteur (REP). En Vendée, le produit de cette écotaxe finance les réseaux de collecte de vêtements usagés et les associations solidaires concernées comme Emmaüs, Le Secours catholique ou La Croix rouge.

En 2012, deux nouvelles filières de REP sont apparues avec les nouvelles réglementations : les déchets dangereux diffus des ménages (DDDM) et les déchets d'éléments d'ameublement (DEA). Alors que 26 kg/an/hab de déchets d'ameublement sont déposés en déchèterie tous les

ans en France, le décret du 6 janvier 2012 met en place la responsabilité des distributeurs/revendeurs, fabricants et importateurs pour la fin de vie des produits qu'ils commercialisent.

D'ici 2015, cette REP vise à atteindre 75 % de recyclage et de réemploi. Malgré les progrès, la valorisation maximale des déchets a encore du chemin, notamment le tri des emballages recyclables : 15 % des plastiques ne sont toujours pas recyclables. D'où la participation du territoire vendéen à l'expérimentation sur l'extension des consignes de tri lancée par Eco-Emballages. ■



...Pendant longtemps les incitations à séparer les rebuts se révélèrent vaines et les expériences de tri à la source sans lendemain. Ainsi, à plusieurs époques, les Parisiens contraints par les édiles de répartir leurs ordures dans plusieurs récipients, dérogèrent à cette obligation.

Il en fut de même, un siècle plus tard, lorsque le Préfet Poubelle imposa le tri des ordures et la mise à part des débris de vaisselle, de verre, de poterie, de coquilles d'huîtres ; cette obligation prévue par l'Arrêté de 1884 ne fut jamais respectée. (...)

*Catherine de Silguy,
Histoire des hommes et de leurs ordures, 2009*

Les chiffres témoignent des efforts de chaque Vendéen pour réduire et mieux trier ses déchets. Grâce au recyclage, des milliers de produits sont fabriqués à partir des déchets triés, économisant les ressources naturelles.

Les déchets résiduels diminuent, la valorisation augmente

“ Depuis 10 ans, malgré une population vendéenne croissante, les quantités de déchets résiduels collectés diminuent et la valorisation augmente, notamment grâce aux filières de REP qui participent à l'effort de tri.

Les coûts de traitement, impossibles à réduire compte tenu du durcissement des obligations réglementaires qui nécessitent régulièrement des investissements, vont cependant se stabiliser.

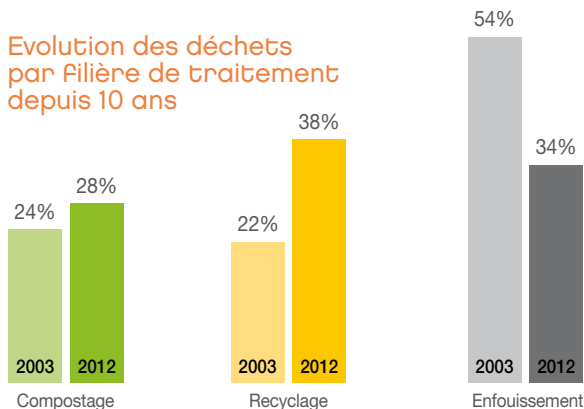
Depuis 2010, la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) concernant les déchets ultimes enfouis est mutualisée à l'échelon départemental. Cette péréquation des coûts, effectuée sur la base des tonnages d'ordures ménagères et de tout-venants enfouis pour chacune des collectivités membres du syndicat est une mesure de solidarité qui rend plus équitables les charges supportées par chaque territoire. Désormais en Vendée, tous les usagers paient le même tarif pour le traitement de leurs déchets quel que soit le mode de facturation, taxe ou redevance incitative,...



Michel Deriez

*Vice-Président de Trivalis,
Président de la communauté
de communes de Challans,
Maire de Bois-de-Céné*

Evolution des déchets par Filière de traitement depuis 10 ans



Chiffres clés

2003 656 963
2012 752 506
habitants (DGF*)



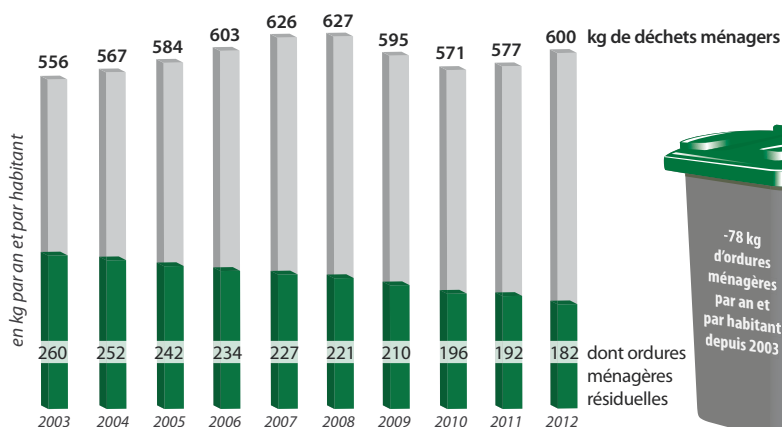
66 % de valorisation
sur les 600 kg de déchets produits/habitant en 2012

OBJECTIF GRENELLE : 45 % en 2015

-23 % d'enfouissement
entre 2009 et 2012

OBJECTIF GRENELLE : -15% d'ici 2012

L'évolution des quantités de déchets ménagers



*DGF : DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT



Eco-Emballages depuis 20 ans

Mise en place :

- des filières
- des unités de traitement
- des systèmes de tri chez les habitants

- optimisation des systèmes de tri
- développement des filières
- réduction du poids des emballages

3 défis à relever

- réduire le poids des emballages
- améliorer la performance de tri dans les grandes villes en adaptant les systèmes de tri aux habitats collectifs denses et aux contraintes d'urbanisme
- améliorer la recyclabilité en règle générale des produits et en particulier le recyclage des emballages en plastique

2013-2023

2002-2012

1992-2002

La somme des actions individuelles produit de grands effets



Catherine Le Pober

*Directrice régionale
d'Eco-Emballages*

“ Les liens créés, dès 1992, entre les communautés de communes de la Vendée et Eco-Emballages se sont renforcés, en 2005, peu de temps après la naissance de Trivalis avec la signature du contrat départemental. La création du syndicat apporte un effet d'échelle fort qui permet de peser sérieusement auprès des opérateurs de tri et des filières.

Dès le début, les élus ont placé le recyclage des emballages ménagers parmi les priorités. Et les résultats sont là : la Vendée est aujourd'hui l'un des départements les plus performants de France avec 72 kg par Vendéen d'emballages ménagers recyclés et un taux de refus de 5,5 kg par habitant. Cela démontre l'efficacité de la communication. Les élus n'hésitent pas à investir dans ce domaine, pierre angulaire de la réussite de leur politique. La fibre écologique et l'attachement des Vendéens à leur patrimoine jouent certainement.

Et ce n'est pas fini. Le syndicat recherche en permanence des marges de progrès. Il s'est lancé dans l'expérimentation nationale initiée par Eco-Emballages. Dans le sud Vendée, plus de 70 000 foyers y participent depuis le 1^{er} mars 2012. L'objectif est de tester le tri de nouveaux emballages en plastique : 180 000 Vendéens trient, en plus des bouteilles et flacons, d'autres emballages en plastique - les pots de yaourt, les barquettes,...

En 1992, quand la filière plastique s'est construite, les industriels ne savaient recycler que certaines résines. Ils avaient besoin de produits purs. Aujourd'hui, la demande de produits issus du recyclage est forte car la matière secondaire est de qualité et moins chère que la ressource naturelle. A présent, on appréhende mieux le mélange de résines et de nouveaux progrès se dessinent grâce aux efforts des industriels pour fabriquer des produits plus facilement recyclables ou éco-conçus.”

Les changements de comportement requièrent du temps



Régis Plisson

*Vice-Président de Trivalis,
responsable des contrats avec
les éco-organismes,
Président de la communauté
de communes Vie et Boulogne,
Maire de Belleville-sur-Vie*

“ Depuis que je suis élu, la question des déchets m’a toujours intéressé. Au fur et à mesure que l’on s’investit dans cette tâche, on réalise l’immensité de tout ce que l’on ignore sur le sujet.

Je déteste le gaspillage. Cette notion est intimement liée à la gestion. On oublie trop souvent que derrière le produit, le bien de consommation, il y a le travail d’hommes et de femmes que la société “kleenex” finalement ne reconnaît plus. On oublie aussi que la matière première utilisée pour leur fabrication est précieuse et limitée, qu’elle a donc une valeur.

Notre société de consommation engendre des déchets difficiles à traiter comme les plastiques, grosse partie de nos déchets résiduels. Les consignes évoluent constamment parce qu’heureusement, les industriels et la recherche progressent dans le domaine du recyclage. A chaque évolution, le travail de Trivalis est d’aider le citoyen à s’y retrouver pour bien trier et comprendre pourquoi il doit le faire. Mais les changements de comportement requièrent du temps.

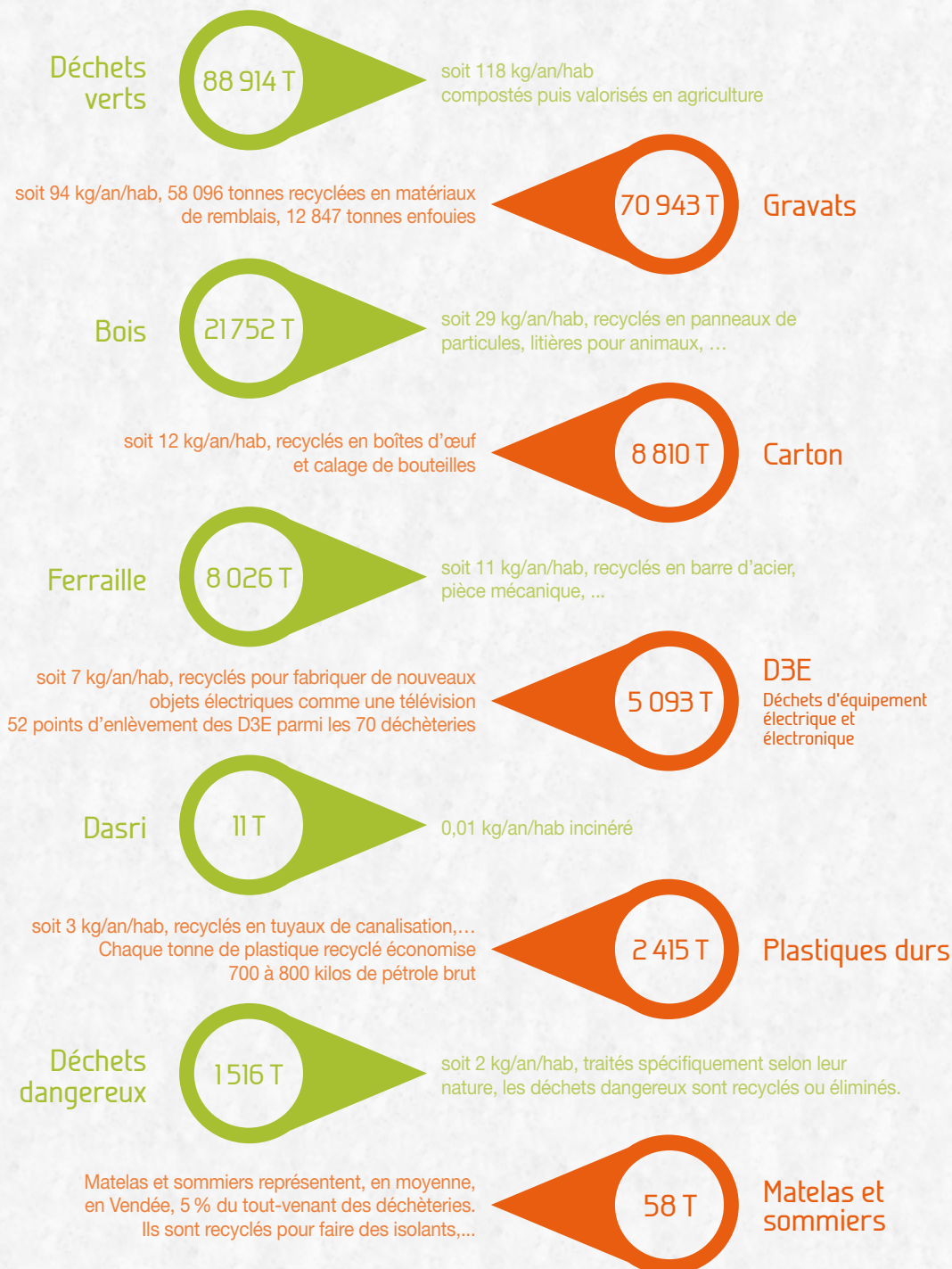
L’usager doit aussi comprendre que le tri a une double vertu : il contribue à la réduction des volumes d’ordures ménagères à traiter et apporte des recettes qui participent au financement des collectes et du traitement, ce qui permet donc de réduire les coûts supportés par le contribuable.”



... Il faut s'intéresser au corps social, à la ville et à l'industrie ; les déchets sont l'image en négatif de la croissance et de la productivité, leurs dessous, leurs revers. (...)

Gérard Bertolini
*Le déchet, c'est les autres -
Même pas vrai ! - 2006*

Nature et volume des déchets des déchèteries vendéennes en 2012



Le devenir des déchets d'emballage

“Pour les pouvoirs publics, le recyclage est devenu plus qu'un mode d'élimination des déchets, il consiste à mettre en valeur des ressources dont la durabilité est désormais prise en compte”, souligne l'Association des éco-entreprises de France (Pexe) dans son récent Livre Blanc.

En Vendée, l'apport en déchèterie augmente et le nombre de filières de recyclage aussi : plastique, déchets électriques, polystyrène, plaques de plâtre, ...

Chaque matériau d'emballage, bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve, canettes, aérosols, barquettes en aluminium, briques alimentaires, boîtes et petits emballages en carton, a une filière de recyclage qui lui est propre : la matière redevient une matière. Le recyclage des emballages économise les matières premières : minerai de fer, minerai de bauxite, charbon, pétrole, bois, gaz naturel. Il limite également les émissions de gaz à effet de serre.

barquettes en aluminium sont délaqués et refondus. L'aluminium ainsi récupéré est utilisé pour faire des cadres de vélo. Ce matériau aussi est recyclable à l'infini.

Le carton des briques de soupe ou de jus d'orange est réutilisé pour faire du papier absorbant, du papier toilette,...

Le petit carton d'emballages, recyclé en Vendée, redevient du carton pour des boîtes à œufs. ■

DES CENTRES DE TRI AUX USINES DE RECYCLAGE

Les emballages collectés et triés dans les centres de tri vendéens sont envoyés vers des usines de recyclages spécialisées.

Les bouteilles et flacons en plastique sont découpés en paillettes puis transformés en granulés pour devenir la matière première recyclée utilisée pour fabriquer des tuyaux, des salons de jardin, des composteurs,... Les industriels du recyclage savent désormais fabriquer, avec des bouteilles en plastique, de nouvelles bouteilles en plastique.

Les canettes et les boîtes de conserve en acier sont refondues, pour fabriquer des produits en acier. Ce matériau est recyclable à l'infini.

Les aérosols, les boîtes de conserve ou les



Des années 2000 à aujourd'hui, Changement de culture et nouveaux rapports au déchet

Ces 10 dernières années, la culture de la réutilisation, de la réparation a refait surface, notamment avec le développement des filières de recyclage, en particulier dans le textile et le mobilier. Résultat bien plus souvent d'une "tendance", d'un effet de mode plus qu'une nouvelle approche économique et environnementale, ce phénomène connaît un nouvel essor depuis 5 ans avec les plans de prévention initiés par l'Ademe, à l'issue du Grenelle de l'Environnement. En Vendée, les gestes de prévention se multiplient et contribuent à stabiliser les quantités de déchets produits dans le département. L'enjeu est de réduire les flux et la toxicité des déchets.

Avec la prise de conscience des gâchis et des pollutions, le Grenelle de l'Environnement pousse les pouvoirs publics à axer leur politique de gestion des déchets sur toutes les étapes de production et de consommation des biens et produits en amont de leur traitement en favorisant la réutilisation, la réparation et le réemploi pour prolonger la vie des objets, mais aussi la construction de nouvelles filières, celle des éco-activités. Cette politique promeut les gestes et les pratiques qui limitent les quantités de déchets pris en charge par la collectivité comme le compostage domestique.

EMMAUS LE RELAIS

Dans le département, la Communauté

Emmaüs agit dans le champ de la récupération avec un mode d'intervention et un savoir-faire unique axé majoritairement sur la collecte à domicile, ou la réception sur site, de produits de toute nature donnés par des particuliers : textile, meubles, ferraille, carton-papier, déchets d'équipement électrique et électronique. Ces produits sont triés, remis en état par les compagnons et salariés en insertion, puis revendus à prix modique.

LA CROIX ROUGE

La Croix Rouge collecte les vêtements, les chaussures, le linge de maison, les peluches,..., grâce aux dons de particuliers et d'entreprises. Les objets collectés sont triés par des bénévoles puis envoyés en boutique ou à recycler. L'argent de la vente en boutique finance des actions sociales : aide pour la cantine, les transports scolaires ou l'électricité des Vendéens. Le recycleur, basé en Belgique, reverse une participation à la Croix Rouge. Cet argent finance également ses opérations.

De nombreuses autres associations, l'Association des Paralysés de France (APF), Cancer solidarité,..., collectent des déchets pour financer leurs activités caritatives.

ACEVE PRO

Aceve Pro, association de Coordination pour l'Environnement et la Valorisation des Excédents de matériaux Professionnels,

a été créée en 2005, pour coordonner l'élimination, le réemploi et la diminution des excédents de chantier des professionnels du BTP de Vendée. Elle a associé le syndicat Trivalis dès le lancement de sa mission et a créé une fiche Environnement contenant des conseils pratiques à destination des particuliers notamment, remise avec le permis de construire ou l'autorisation de travaux.

Aujourd'hui, le consommateur est invité à porter un nouveau regard sur ses achats et à réfléchir aux implications en amont et en aval de sa consommation. On parle de consommation durable, concept qui couvre l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux, sanitaires, éthiques et culturels liés aux produits que les consommateurs achètent. Il représente l'une des principales orientations de la conférence "Environnement et Développement" des Nations-Unies de Johannesburg de 2002 et constitue aujourd'hui l'un des axes du Grenelle de l'Environnement.

Depuis 2009, le plan d'actions national sur les déchets, issu du Grenelle, fixe un objectif chiffré de réduction des ordures ménagères et assimilées de - 7 % par habitant entre 2009 et 2013. L'Ademe accompagne Trivalis, dans le cadre de la mise en place de son plan départemental de prévention. Le syndicat réalise de nombreuses opérations : autocollants stop pub pour les boîtes aux lettres, affiches et guides sur les déchets dangereux, gobelets réutilisables : solutions alternatives pour limiter les déchets lors d'événements sportifs ou culturels organisés dans le département. ■



...Nous possédons 15 fois plus d'objets que nos grands-parents, en particulier des appareils électriques et électroniques dont la durée de vie ne cesse de diminuer. (...)

...Le recyclage est devenu un thème consensuel qui peut sembler une solution miracle. Il jouit de la faveur du public car il soulage sa conscience de jeter autant. Mais il peut détourner son attention de la nécessité de changer ses comportements d'achat. (...)

*Catherine de Silguy,
Histoire des hommes et de leurs ordures, 2009*



Les recycleries : révélateur de la société de consommation

La Valorétrie, sur le site de la déchèterie la Motte à Boufféré, est un équipement qui illustre le développement durable et l'éco-citoyenneté avec une dimension sociale forte.

Certains biens considérés comme inutiles par leurs propriétaires trouvent une seconde vie, en apportant pleine satisfaction à d'autres usagers qui bénéficient de prix modiques. Pour des personnes à faible revenu, l'acquisition de ces biens favorise leur "démarrage" (jeunes) ou "re-démarrage" (familles en difficulté) dans la vie et elles gagnent en solvabilité.

Le démantèlement de certains biens réduit le volume de tout-venant, alimente les différentes filières de tri en place et pérennise les matières premières de la planète. La Valorétrie est un outil social : 4 postes aujourd'hui sont occupés par des personnes en réinsertion.

Elle est aussi un lieu de rencontre, de socialisation de certaines personnes. Parmi les 18 000 visiteurs en 2012, il y a "les réguliers - les fidèles" qui trouvent à la Valorétrie un accueil qui, pour diverses raisons, n'existe pas ailleurs. Ce lieu représente finalement un des révélateurs de l'évolution de la société de consommation : en pointant ses excès, il révèle la nécessité de changer. *"Une dimension sociétale qui serait intéressante à approfondir"*, selon l' élu du syndicat mixte Montaigu Rocheservière, Joël Caillaud.

écho

...Nos aïeux prenaient soin de leurs biens ; ils les entretenaient, les réparaient, les reprisaient, les bricolaient pour prolonger leur vie. Ils apprenaient à leurs enfants et leurs petits-enfants à ménager leurs jouets. Plus les choses étaient rares, difficiles à acquérir, plus on les respectait. Il est maintenant devenu inhabituel de réparer du mobilier, des machines à laver, des montres ou des chaussures. On ne colle plus une rustine sur le trou de la petite piscine de jardin en plastique ou de la chambre à air du vélo, on les jette car les bas prix des neuves n'incitent pas au rafistolage. (...)

...Jusqu'au milieu du XX^e siècle, les équipements étaient conçus pour durer longtemps. Puis à partir des années 1960, les fabricants optèrent pour "l'obsolescence programmée", avec pour objectif d'accélérer la rapidité de remplacement des matériels et de doper leurs ventes. (...)

...La culture de la réparation déclina avec l'essor du culte de la consommation, alimenté par un marché de produits fragiles, de qualité médiocre, souvent irréparables. (...)

*Catherine de Silguy,
Histoire des hommes et de leurs ordures, 2009*

Prendre conscience que l'acte d'achat n'est pas banal. Revenir au bon sens



Geneviève Cantiteau

*Vice présidente de la CLCV
(Consommation, logement et Cadre
de Vie) Vendée*

“ Il y a 10 ans, dans le cadre de la Semaine de la réduction des déchets, la CLCV dont une des missions est de conseiller, accompagner les familles pour mieux consommer et mieux gérer leur budget, a lancé l'opération chariots gâchis à La Roche et aux Herbiers. Trivalis a développé l'opération sur 64 magasins de grande distribution de Vendée. Ces animations d montrent qu'un chariot plein de produits sur emballés coûte plus cher qu'un chariot chargé de produits sans emballages.

Nous expliquons que pour notre santé et celle de notre porte-monnaie, il est préférable et possible d'acheter de bons produits. Il faut abandonner les plats préparés, réapprendre à cuisiner. Le mieux vivre passe par un changement dans le rapport à la consommation.

Pour les familles défavorisées, la question du déchet ne les concerne pas. Elles sont loin de tout ça et jettent souvent n'importe comment. La sensibilisation dans les écoles ne suffit pas. Dans ces foyers, les enfants ont rarement voix au chapitre et peuvent difficilement motiver leurs parents. Mais il ne faut pas baisser les bras trop vite. Elles ont besoin d'un accompagnement quotidien en porte-à-porte. Il faut cesser de raisonner “rendement”, pour aider ces familles à devenir citoyennes et responsables.”





...Dans les pays industrialisés, avec l'accroissement du travail des femmes et celui du nombre de personnes vivant seules, la tendance à consommer des plats cuisinés se développe, ce qui génère de plus en plus d'emballages. Les modes de consommation plus individualisés, avec des portions réduites, contribuent aussi fortement à l'essor des conditionnements jetables. Ils emplissent aujourd'hui près du quart des poubelles européennes et consomment beaucoup de matière et d'énergie pour une existence éphémère. (...)

*Catherine de Silguy,
Histoire des hommes et de leurs ordures, 2009*

Beaucoup de choses peuvent retourner à la terre. Selon la façon de consommer, il résulte plus ou moins de déchets

“ Il y a plus de 10 ans, nous avons monté avec une équipe d'habitants du quartier une expérimentation autour du compostage individuel, accompagné par l'IUT de La Roche en lien avec la communauté de communes de l'époque. Pendant plus d'un an, nous pesions nos déchets collectés séparément, emballages, biodéchets, déchets verts,... On s'aperçoit qu'en déposant les déchets dans les bonnes poubelles, le poids des ordures résiduelles non valorisables, diminue considérablement. Beaucoup de choses peuvent retourner à la terre. Selon la façon de consommer, il résulte plus ou moins de déchets. En zone pavillonnaire, force est de reconnaître que le compostage est plus facile.

Je pense qu'aujourd'hui les gens font plus attention. Les enjeux autour du développement durable sont très médiatisés. La prise de conscience du gaspillage des ressources est acquise. Pendant les 30 glorieuses, nous avons consommé sans réfléchir, généré du gâchis. Aujourd'hui, on paie les conséquences. Nous sommes acculés. Nos enfants et petits enfants doivent apprendre à faire avec moins.”



Jean-Marie Richard

*Citoyen composteur
dans le quartier
de la Généraudière
à La Roche-sur-Yon*



GRÂCE
À VOUS,
ENCORE PLUS
D'EMBALLAGES
VONT ÊTRE
TRIÉS.

10 ans de sensibilisation

Les actions de communication menées par les collectivités locales et Trivadis contribuent à faire évoluer la manière de voir les déchets : Vidéos, stand, web TV, ambassadeurs du tri, événements locaux, salles pédagogiques dans les centres de tri des emballages, circuit pédagogique à Trivaandes, affichage, panneaux, concours écoles, guides de tri, autocollant stop-pub... Autant d'actions pour provoquer des changements durables de comportement.



Tous Champions DU TRI
Bravo!

STOP PUB

OPÉRATION BÉBÉS TÉMOIN
du 1^{er} septembre au 10 novembre 2012

Un bébé témoin est un bébé qui a vu un acte de violence sexuelle.

L'opération Bébés Témoins c'est quoi ?
C'est une opération de sensibilisation et de prévention pour les enfants et les adultes.

DES DECHETS, DES METIERS

Il y a 15 ans, la gestion des déchets se limitait quasiment à la collecte et à l'enfouissement. Entre la mise en place de la première responsabilité élargie du producteur (REP) appliquée aux emballages jusqu'à la dernière, sortie cette année pour les meubles et matelas, le recyclage et le tri ont contribué au développement des métiers des déchets. Ces derniers évoluent et se professionnalisent. Ils séduisent par leur approche pluridisciplinaire technique, économique et sociale. La protection de l'environnement n'est plus le principal facteur d'attractivité.

Des années 2000 à aujourd'hui, Entre valeurs sociales et effet miroir de la société de consommation

“ Le métier est en pleine mutation et revalorisation. Il y a moins de 10 ans, le secteur employait plutôt du personnel non qualifié.

La Licence “gestion des déchets” a été créée en 2006 à l'IUT de La Roche-sur-Yon, à la demande des professionnels, collectivités locales, acteurs sociaux et économiques vendéens. La formation s'est montée en lien avec ces partenaires. Elle répond à un besoin d'accompagner les métiers de la collecte et du traitement des déchets (responsable de collecte, d'exploitation, ambassadeurs et animateurs des plans de prévention), le management des équipes.

Au début, la formation attirait peu les étudiants. Aujourd'hui, le métier est beaucoup mieux considéré. Les étudiants ne sont pas là par hasard. Ils viennent pour la technicité et l'approche pluridisciplinaire : technique, aménagement du territoire, économie, sociale, environnement. Les jeunes trouvent généralement facilement de l'emploi et peuvent évoluer rapidement vers des postes d'encadrement.”



Virginie Langlois et Jalil Lahmar

Professeurs d'université et responsables Licence Protection de l'environnement option gestion des déchets à l'IUT de La Roche-sur-Yon



La gestion des déchets est un peu technique, beaucoup économique et passionnément culturelle !

Christian Mettelet, ancien directeur de l'Agence des déchets

Dans les centres de tri, les métiers évoluent, les gestes sont plus complexes



Fabrice Préault

Président de Trait d'Union, entreprise d'insertion, partenaire de Trivalis

“ Notre entreprise œuvre dans l'économie sociale et solidaire. Elle est axée sur les métiers de l'environnement et de l'insertion. Avec, au départ, des emplois très peu qualifiés.

A la création de Trivalis, Trait d'union travaillait à la production et la gestion du personnel dans les centres de tri. Avec le développement des sites, les métiers se sont technicisés, nécessitant plus d'encadrement. Notre politique a été de recruter des jeunes. Aujourd'hui, ces salariés sont toujours là. Ils ont évolué grâce à la diversification de nos activités.

Une partie de l'encadrement est issue des écoles, l'autre bénéficie d'un parcours de professionnalisation en interne. Récemment, 6 employés ont acquis leur certification pour devenir encadrant technique d'insertion ou responsable d'exploitation. La professionnalisation permet aux salariés de repartir sur le marché du travail avec une qualification. Aujourd'hui, les rythmes de travail s'intensifient ce qui complique l'insertion, notre public étant souvent fragile. Dans les centres de tri, les métiers évoluent, les gestes sont plus complexes. Notre Comité d'Hygiène et de Sécurité est très dynamique et suit de près les gestes et postures pour prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS). Il suffit de voir une presse à commande numérique pour constater l'automatisation. Même si la conséquence amène inévitablement à une perte d'emploi, il faut y voir une amélioration des conditions de travail.”



...Les poubelles levées et basculées mécaniquement ont considérablement allégé les efforts des éboueurs, appelés maintenant “ripeurs”. Ils n'ont plus à soulever et renverser des conteneurs puis à tasser les ordures avec les pieds dans les bennes.

Lorsqu'un ripeur parisien se lamente, un de ses collègues lui lance en boutade : “Arrête de te plaindre, t'aurais pu être éboueur !” (...)

*Catherine de Silguy,
Histoire des hommes et de leurs ordures, 2009*

Travailler pour l'environnement et agir dans le quotidien des gens



Guillaume Crépeau

*Technicien de collecte au
Scom Est-Vendéen*

“ Je voulais travailler pour l'environnement, agir dans le quotidien des gens. D'où le BTS gestion et maîtrise de l'eau et l'option gestion des déchets.

Il y a 10 ans, la dynamique du marché m'a conduit tout droit au poste de technicien de collecte. On n'imagine pas à quel point ça touche à différents domaines. C'est passionnant. En arrivant, j'ai participé avec Trivalis au déploiement des filières de tri, l'amélioration et la labellisation des déchèteries, la communication.

Récemment, les élus ont lancé la redevance incitative (RI) pour répondre au Grenelle de l'Environnement, mieux maîtriser les coûts et améliorer encore le service à l'usager : bon moyen d'accompagner la prévention - réduction des déchets à la source. En 10 ans, le rapport au déchet a pas mal changé, même s'il reste du travail. Tout le monde n'a pas encore bien intégré l'importance d'agir et comme le montre la RI, le levier financier fait rapidement bouger le curseur. Les modes de consommation des citoyens évoluent doucement pour devenir plus responsables.”

Au contact de la population, participer à la sensibilisation sur le tri

“ Ce métier, j'en changerais pour rien au monde. J'ai été maçon, j'ai travaillé dans les travaux publics. Ce boulot, je l'aime : être au contact de la population, répondre à ses questions, participer à la sensibilisation sur le tri. Les usagers nous respectent beaucoup plus que dans le temps. Ils sont conscients de l'utilité de notre mission.

Les conditions de travail se sont énormément améliorées : avant nous vidions les poubelles et les sacs à la main. Parfois, nous étions à peine assez de deux pour porter une poubelle. Avec les conteneurs, nous nous fatiguons beaucoup moins, même s'il faut encore monter et descendre constamment du camion et qu'à la fin de la journée, nous sommes “contents d'être arrivés au bout”. Dans la communauté de communes du pays de Challans, le tri progresse. Nous ramassons de plus en plus de sacs jaunes par rapport aux collectivités littorales, où les estivants de passage ne triaient pas à l'époque où j'y travaillais.”



André Levent

*Chauffeur-riptideur
à la Communauté de
Communes du Pays de Challans*

Ambassadeur de tri, acteur à part entière des métiers des déchets



Laurence de Chaillé

Ambassadrice de tri
chez Trivalis

“ L’ambassadeur de tri est devenu un acteur à part entière des métiers des déchets. Il a conscience de son rôle auprès des usagers et a à cœur de les informer. Beaucoup de gens ignorent les métiers des déchets. Ceux de la collecte, oui, les autres, non ! Pour la plupart, le devenir des sacs poubelles reste un mystère. La société ne pense pas vraiment à ses déchets. Elle a conscience d’en produire, mais leur réduction n’est pas réellement une priorité. On est toujours et encore dans la société de consommation. Grâce à mon métier, j’ai le sentiment de jouer un rôle positif envers tous ceux que je rencontre pour les convaincre des bienfaits du tri, de l’efficacité du recyclage et de la nécessité de préserver notre environnement. Les échanges sont intéressants et les contacts souvent enrichissants. A la fin d’une animation en classe, le merci des enfants vaut toutes les récompenses !”





Un métier social, au contact direct de l'utilisateur pour expliquer, réexpliquer

“ Ma formation en communication est un véritable avantage pour la sensibilisation : elle me permet de vulgariser le vocabulaire parfois très technique pour le grand public.

Le meilleur moyen pour mobiliser l'utilisateur étant la communication de proximité, le métier a un aspect social : nous sommes en contact direct avec l'utilisateur. Il faut passer beaucoup de temps sur le terrain, expliquer, réexpliquer. Faire presque du cas par cas. Les questions ne sont pas les mêmes d'un citoyen à l'autre. Souvent les citoyens et notamment les trentenaires, se sentent moins concernés. Sans doute, plus individualistes, moins disponibles, leurs habitudes sont plus difficiles à changer. Ceux qui sont déjà impliqués sont plus faciles à mobiliser. Avec eux, les échanges sont riches et interactifs. L'enrichissement est mutuel. Certains nous donnent leurs trucs et astuces.

Depuis que je travaille dans ce domaine, je ne me suis jamais ennuyée car la réglementation évoluant constamment, nous trouvons toujours de nouveaux angles de communication.”



Cécile Heslon

Chargée de communication environnement à la Communauté de Communes du Pays des Herbiers



...Aux personnes en réinsertion, aucune qualification particulière n'est demandée pour débarrasser des caves et greniers ou effectuer du tri dans des centres sur des tapis roulants. En revanche, certains travaux demandent des compétences spécifiques ; un employé de déchèterie, par exemple, doit savoir identifier les apports, en particulier les déchets spéciaux, orienter et conseiller le public, gérer l'ensemble des équipements. De même, la création de plateformes de compostage, la préparation et le conditionnement des matériaux, le traitement des vieux bidons de peinture ou la remise en état d'appareils électriques et électroniques nécessitent des savoir-faire particuliers. (...)

*Catherine de Silguy,
Histoire des hommes et de leurs ordures, 2009*

La déchèterie, espace social public d'échanges et de convivialité



Thierry Bourcier
*Agent de déchèterie
à la Communauté de
Communes du Pays de
Saint-Gilles-Croix-de-Vie*

“ Au fur et à mesure que les filières se développent, les agents de déchèterie jouent un rôle de conseil, voire de gendarme, de plus en plus important. Si plus de 50 % du temps, les gens écoutent et respectent les consignes, un bon quart râle quand nous l'empêchons de jeter n'importe comment et le redirigeons vers les bennes dédiées aux déchets apportés. Souvent ça embête les usagers. Ils deviennent agressifs. Ils ne comprennent pas qu'en respectant les filières, ils contribuent à faciliter le recyclage et à limiter l'enfouissement. Certains s'en moquent. Dernièrement le tri du bois s'est affiné. Beaucoup préféreraient mettre tout dans une seule benne. Les gens arrivent encore souvent pour se débarrasser. Ils jettent des objets qui fonctionnent. On reçoit aussi un nombre impressionnant d'emballages en carton et polystyrène. Avant de faire ce métier, je n'imaginais pas le gâchis.

La déchèterie est un espace social. Certains comme les seniors venus passer leur retraite dans leur résidence secondaire, viennent plusieurs fois par semaine autant pour déposer des objets que pour discuter avec nous.”

De la pédagogie pour comprendre le sens de nos gestes

“ La prévention consiste à réfléchir à la manière de produire moins de déchets pour protéger les ressources naturelles et réduire l'enfouissement.

Dans notre syndicat, le mot d'ordre a toujours été la prévention. Nous faisons essentiellement de la communication de proximité en pensant notre message en fonction du public rencontré. Nous parlons tri et aussi recyclage. Car les questions des citoyens portent sur le besoin de comprendre : “A quoi ça sert de trier ?”, “Que deviennent les déchets mis dans le bac jaune, ceux déposés en déchèterie ?”.

La prévention a débuté avec le compostage, moyen efficace de réduire le poids de la poubelle d'ordures résiduelles. Il reste encore des actions à mener, surtout en habitat collectif. Récemment, le compostage en pied d'immeuble dans un quartier sensible a suscité une forte adhésion des habitants.

Depuis 3 ans, notre discours s'élargit et se développe autour de notions plus globales : éco-consommation, réemploi, réparation, toutes les alternatives pour moins jeter. Cette approche de la gestion des déchets par la réduction est toute neuve. La majorité des gens ont du mal à l'appréhender. Ils sont d'accord sur le principe mais pas toujours prêts à passer à l'acte parce que cela modifie les habitudes au quotidien.”



Sophie Métaï

*Chargée de communication/
prévention au Syndicat de
Collecte des Déchets
Ménagers (Sycodem)
Sud-Vendée*

chapitre 2





Déchets et société : réflexion à partager

Catherine de Silguy

*Spécialiste des
questions de
préservation de
l'environnement*

Catherine de Silguy a travaillé comme ingénieur dans des organisations professionnelles agricoles puis à l'Ademe. Agronome de formation, elle s'est spécialisée dans les domaines liés à la préservation de l'environnement, en particulier l'agriculture biologique, les énergies de la biomasse et les traitements des déchets municipaux.

Pouvez-vous résumer de quelle manière l'histoire des ordures se confond avec celles des hommes et de leurs civilisations ?

Catherine de Silguy (CdS) : La perception culturelle concernant le déchet diffère selon les lieux et évolue avec le temps. La valeur accordée aux produits/déchets varie suivant le contexte économique et social. En période de crise ou de pénurie, on les drolote, on les réutilise, on les recycle ; tandis que dans les époques d'opulence, on les élimine.

Si dans les sociétés nanties on gaspille frénétiquement, en revanche dans les pays pauvres, la récupération et le recyclage contribuent à la lutte contre le chômage et la misère. Les choses et matières abandonnées alimentent une

économie populaire basée sur l'habileté, la créativité et l'ingéniosité. Des artisans et des petites entreprises redonnent vie et forme à des rebuts. Ils fabriquent toutes sortes d'objets vendus le plus souvent à prix modique.

Quels sont les liens qui unissent déchets et urbanisation, en quoi sont-ils aussi le reflet de notre civilisation ?

CdS : Autrefois les activités humaines perturbaient peu les équilibres naturels. Les hommes confiaient à la nature le soin d'assimiler leurs restes en les enfouissant ou en les donnant en pâture aux porcs et aux autres animaux domestiqués. Ce cycle de la matière fut rompu par l'urbanisation et la révolution industrielle qui généra une forte augmentation de la quantité d'ordures et une évolution de leur composition : de moins en moins organiques, de plus en plus chargés en éléments inertes. Les restes devinrent des déchets qui polluaient les milieux (air, eau, sols) et menaçaient la santé.

A l'époque des "Trente glorieuses" la société de consommation multiplia la production des déchets et notamment de résidus de plastiques que la nature n'élimine qu'en plusieurs centaines d'années puis de déchets électroniques. Les produits jetables de qualité médiocre inondèrent les marchés.

De quand date et pourquoi la rupture entre paysans et ordures ménagères ?

CdS : Le recyclage des résidus organiques et minéraux sur les terres

agricoles est une habitude séculaire. Entre les sociétés urbaines et rurales longtemps imbriquées, toutes sortes de matières circulaient : les faubourgs campagnards nourrissaient les citadins qui en retour les pourvoyaient en engrais. Les boues des villes (mélanges de déchets ménagers, de crottin, de cendres,...) étaient alors considérées comme de précieux engrais et faisaient l'objet d'adjudications. Ces boues, appelées gadoues à la fin du XIX^e siècle, furent rejetées par les agriculteurs lorsqu'ils découvrirent les engrais minéraux. Et surtout les révélations de Pasteur déclenchèrent une hantise du microbe, attisée par les hygiénistes.

Des producteurs d'engrais organique proposèrent des produits plus élaborés. Mais les composts industriels se vendirent mal en raison notamment de leur faible qualité fertilisante. Dans les années 1960, l'appauvrissement des sols en humus surtout en viticulture relança l'intérêt pour les composts.

L'action publique est-elle en mesure de transformer les modes de vie alors même que le mode de vie résulte d'un système productif ?

CdS : Aujourd'hui la prévention est devenue la priorité dans les politiques concernant les ordures. Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas. Plusieurs voies sont préconisées, notamment : chasser les emballages superflus et les alléger ; réparer les biens ; utiliser des couches lavables ; boire l'eau du robinet, louer certains matériels, résister à la consommation de produits inutiles, ...

A contrario les industriels ont intérêt à

vendre le plus possible leurs produits. Ils ont mis en particulier en œuvre à grande échelle l'obsolescence programmée pour que les consommateurs renouvellent fréquemment leurs biens. Ils lancent des nouveautés qui relèguent rapidement les outils ou appareils au rang de vieilleries, surtout dans les secteurs de l'informatique et de l'audiovisuel. Ils mettent en avant la croissance et la création d'emplois. Ce discours est largement repris par les pouvoirs publics.

Quelle complémentarité entre lutte contre le gaspillage alimentaire et filières locales de valorisation ?

CdS : Les gâchis de nourriture sont énormes dans les pays riches et à tous les stades : producteurs, distributeurs, consommateurs. Les poubelles de nos sociétés opulentes sont gavées de denrées encore comestibles. Elles contiennent une énorme quantité de restes de repas et de produits alimentaires souvent encore emballés. La réduction de ce gaspillage passe notamment par d'autres façons d'acheter et de consommer : listes de courses pour éviter les tentations, achats en vrac de quantités appropriées, servir aux enfants de plus petites portions et les resservir éventuellement.

Il faut aussi inciter à accommoder les restes alimentaires. Des ateliers ou des livrets pour apprendre à cuisiner les restes peuvent aider à prendre de bonnes habitudes.

En matière de responsabilisation du citoyen qui refuse presque systématiquement toute installa-

tion de traitement des déchets à proximité, quels moyens pourraient être préconisés ?

CdS : Les politiques de gestion des déchets impliquent divers acteurs concernés : élus locaux, industriels, associations. Pour l'élaboration de ces politiques, une discussion avec tous ces protagonistes est généralement fructueuse. Une collectivité locale ou une entreprise qui n'engage pas une concertation avec les habitants s'expose à un climat de suspicion et à un rejet des projets d'équipements. En effet de plus en plus de citoyens s'informent et se forment pour mieux appréhender la complexité des problèmes et se livrer à la controverse avec les experts.

Le succès des opérations dépend largement de l'acceptation des installations et des efforts consentis par les consommateurs sensibilisés à la préservation de l'environnement ou motivés par une réduction de leur facture d'élimination des déchets.

Vous finissez votre livre Histoire des hommes et de leurs ordures par une question : Les humains sauront-ils affronter ce fléau moderne qui participe à la dégradation de la planète ? Quel est votre avis ?

CdS : La pensée dominante lie l'expansion de l'emploi à la croissance économique et à l'achat de produits neufs. Il faudrait radicalement changer d'orientation en incitant à produire, vendre et consommer des produits plus robustes et réparables, en encourageant aussi les

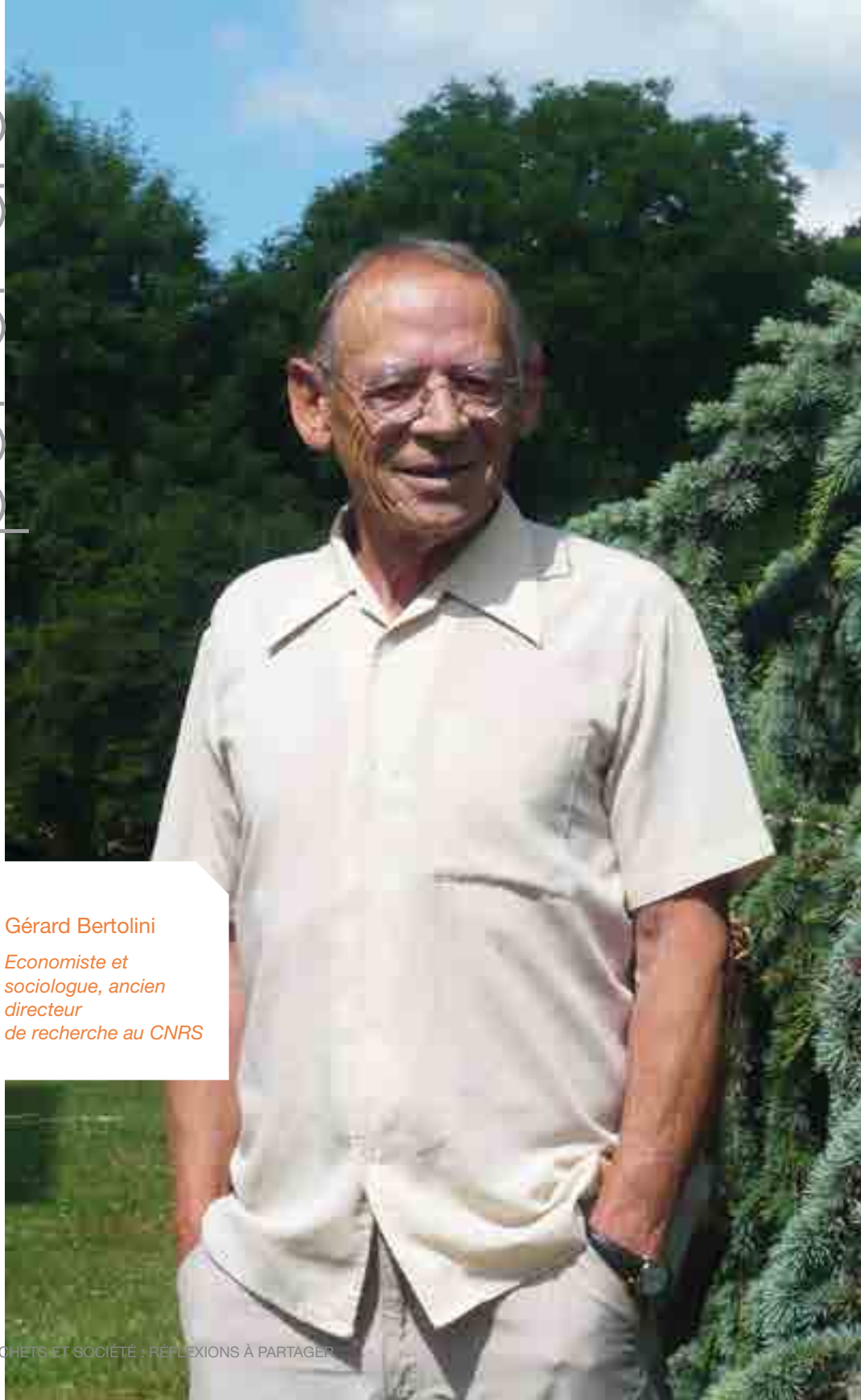
citoyens à consommer autrement. Le bonheur échappe en tout ou partie à l'hédonisme consumériste.

Des stratégies de dématérialisation commencent à être mises en pratique pour optimiser les ressources disponibles et consommer moins d'eau, de matières vierges et d'énergie. Des chercheurs ont ainsi montré que l'économie industrielle moderne pouvait fonctionner avec trois ou quatre fois moins de matériaux. Des pays émergents se sont résolument engagés dans une "économie circulaire".

Les plans de prévention sont de bons outils pour réduire et pour minimiser les flux de déchets. Des recyclages judicieux et des traitements appropriés sont nécessaires aussi pour éviter d'être submergés par nos rebuts. Et dans ces domaines on peut aller beaucoup plus loin que nous en sommes en passant à la vitesse supérieure.

RÉFÉRENCE OUVRAGE

Histoire des hommes et de leurs ordures
Ed. Le Cherche midi, 2009



Gérard Bertolini

*Economiste et
sociologue, ancien
directeur
de recherche au CNRS*



Gérard Bertolini est économiste. Il a travaillé en liaison avec les sciences de l'ingénieur et a élargi son champ de vision à une approche relevant de l'anthropologie sociale et culturelle. Il partage sa connaissance avec Trivalis.

La question des déchets renvoie autant aux questions sociales que techniques ?

Gérard Bertolini (GB) : Il y a la technique et "le reste", qui ne saurait être négligé, car ce "résidu" s'avère "essentiel". Ainsi que l'a dit Christian Mettelet, alors directeur de l'Agence des déchets, "la question des déchets est un peu technique, beaucoup économique et passionnément socio-culturelle". Les sciences dites "dures" doivent composer avec les sciences dites "molles".

En la matière, la décision ne saurait être réduite à un acte discrétionnaire à l'état pur ; les résistances sont nombreuses et fortes. Pour passer "du rejet au projet", la démarche doit s'appuyer sur une analyse stratégique, qui implique la reconnais-

sance des configurations d'acteurs, de leurs logiques, de leurs motivations, de leurs intérêts. Elle passe par la concertation, pour s'efforcer de jeter un pont entre eux et de créer une dynamique, de construire une solidarité ; dès lors, c'est le résultat d'un processus, souvent assez long et dont l'aboutissement reste incertain. Cette démarche relève de "l'ingénierie sociale".

Les innovations technologiques doivent se conjuguer avec des innovations sociales, le technologique avec le participatif.

Les changements attendus n'appellent-ils pas aussi un autre regard sur le déchet ?

GB : La réussite des changements ne peut se faire sans une réappropriation d'ordre psychosociologique, par les habitants. Le déchet est un miroir de l'individu et de la société. "Chacun de nous est ce qu'il jette, a dit l'artiste Arman. Si tu refuses de regarder ta poubelle, si tu te bouches le nez, c'est que tu ne veux pas te voir, que tu ne peux pas te sentir".

Le devenir des rebuts de production et de consommation est incertain : déchet ou ressource ? Cette ambivalence mérite d'être soulignée. Le déchet est un "peut(-)être". Sa persistance signifie qu'une innovation, peut-être à notre portée, n'a pas encore eu lieu.

J'appelle à voir dans tout objet susceptible d'être acheté un déchet en puissance, suivant une vision un peu pessimiste mais préventive, et à voir dans tout déchet une ressource potentielle.

Le réemploi, la récupération et le recyclage

créent de l'activité, de l'emploi, et de la valeur ajoutée.

La réduction à la source de la quantité de déchets représente-t-elle une voie d'avenir ou une utopie ?

GB : Il s'agit de passer du curatif au préventif, à contre-courant, de remonter vers l'amont, jusqu'à la source. La réduction à la source constitue désormais le maître-mot, non seulement dans les discours mais aussi dans les textes officiels.

Plus globalement, la politique des déchets s'intègre de plus en plus dans une politique des produits mis sur le marché par les fabricants et les distributeurs, en considérant tous les stades de la vie des produits, "du berceau au tombeau" : ce sont les éco-produits, l'éco-conception, les éco-labels, et le principe de "responsabilité élargie des producteurs" s'applique à un nombre croissant de produits.

Pour autant, les consommateurs, ainsi que les collectivités locales, conservent une part de responsabilité. Le consommateur est aussi "consomme-acteur". Son pouvoir ne doit pas être négligé ou sous-estimé. En aval, la réussite du tri à des fins de recyclage reste tributaire du micro-décideur que représente l'habitant. La main qui récupère héroïquement fait encore trop souvent bon ménage avec celle qui gaspille aveuglément ; le tri en aval doit se conjuguer avec un "tri à l'achat".

C'est un appel à l'éco-consommation : "consommer moins, consommer mieux". Par exemple : moins de cadeaux, plus d'affection et d'amour ; moins de maquillage, plus de charme ; moins d'articles de

sport, plus de pratique du sport ; moins de symboles de statut social, plus de culture. La démarche s'intègre dans une dynamique de changement de valeurs ; il s'agit de promouvoir des styles de vie plus économes en ressources naturelles et moins générateurs de déchets.

J'ajouterai que, faire maigrir la poubelle est un peu comme pour les régimes alimentaires. Les "diététiciens du déchet" diront : "d'abord, il faut être motivé, avoir envie ; ensuite, pour obtenir des résultats significatifs, il faut persévérer, car ils n'apparaissent pas tout de suite". Enfin, force est de reconnaître que le "poids de forme" n'est pas le même pour tous.

Et au niveau des collectivités locales, en matière de réduction à la source ?

GB : Elles doivent d'abord montrer l'exemple dans leurs comportements d'achats.

Pour dépasser le stade des discours et espérer obtenir des résultats significatifs, il faut aussi inscrire la réduction à la source dans une procédure de planification-programmation-budgétisation. Quelle part de ses dépenses votre collectivité consacre-t-elle à la prévention, alors qu'elle est affirmée comme première priorité et qu'il s'agit d'investissements d'avenir. Les "investissements", ce ne sont pas seulement du "dur", du béton et des équipements ! Au rang des moyens, il faut aussi désigner ou recruter un manager et former une équipe autour de lui.

L'Ademe a proposé à des collectivités locales des opérations de réduction à la source s'appuyant sur des ménages-

témoins, qui ne sont pas des écologistes de la première heure ; les premiers résultats ont été assez encourageants. Sont-ils susceptibles de faire “tâche d’huile” ? Pour le moins, ce type d’opération suscite, outre la réflexion, le dialogue, au sein du ménage, entre parents et voisins, ...

La communication de proximité constitue un outil plus efficace que la communication de masse. Pour les collectes sélectives, c’est également le rôle des “messagers ou ambassadeurs du tri”. En tous cas, une forte participation des habitants est requise.

La gestion des déchets coûte de plus en plus cher. Pourquoi ne veut-on pas payer le coût de traitement de nos déchets ?

GB : Payer pour des déchets, donc des choses considérées par leur détenteur comme “sans valeur”, ne va pas de soi ; et, effectivement, les coûts de traitement ne cessent d’augmenter ; c’est le prix à payer pour des traitements plus respectueux de l’environnement, pour ménager les ressources naturelles, pour un développement durable ; car il faut aussi faire “les comptes de la nature”.

Comment libérer l’innovation sociale dans les territoires ?

GB : Prenons l’exemple du compostage : il ne suffit pas de distribuer des composteurs. Un savoir-faire est requis. Il peut être acquis par l’expérimentation individuelle, mais c’est une voie assez longue. Une autre voie, plus rapide, réside dans un transfert de savoir-faire, à partir de ceux qui savent. Il peut s’agir de “maîtres-

composteurs”, formés à cet effet. Le compostage à l’échelle de petits collectifs renforce le lien social. Tout cela s’inscrit dans des démarches de coopération et de mutualisation.

Pour autant, diverses catégories de déchets ne sont guère compostables, ni recyclables, mais peuvent produire du méthane ; c’est par exemple le cas des papiers souillés, “textiles” sanitaires (couches,...), papiers fortement encrés. Force est de reconnaître une complémentarité des modes de traitement. Aucun ne constitue “la panacée universelle”.

Votre mot de la fin ?

GB : Pour finir, je l’emprunterai à un vieux philosophe irlandais qui a dit : “Nul ne commit de plus grande erreur que celui qui ne fit rien en prétextant qu’il ne pouvait faire qu’un petit peu”. Les petits ruisseaux font les grandes rivières, si la pente s’y prête.

RÉFÉRENCES OUVRAGES

Décharges : quel avenir ? - Ed. Société Alpine de publications, 2000

Le minimalisme ; concept et pratiques d’éco-consommation - Ed. Economica, 2000

Le déchet, c’est les autres ! - Ed. Eres, 2006



Biodéchets

Déchets biodégradables solides. Les biodéchets des ménages sont les déchets alimentaires, les déchets verts (ou déchets de jardin), les papiers et cartons souillés. Ils peuvent aussi provenir des restaurants, cantines, supermarchés, commerçants en fruits et légumes et plus largement d'industries agro-alimentaires.

Biogaz

Gaz (méthane) issus de la fermentation de déchets putrescibles. Ils sont soit valorisés énergétiquement si la quantité le permet, soit brûlés à l'aide de torchères.

CET :

centre d'enfouissement technique

Lieu de stockage permanent des déchets, appelé également Centre de Stockage de Déchets Ultimes (CSDU), ou maintenant : Installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND).

Collecte sélective

Collecte de certains flux de déchets (recyclables secs, fermentescibles),... préalablement séparés par les producteurs, en vue d'une valorisation ou d'un traitement spécifique.

Compostage

Procédé de traitement aérobie (en présence d'oxygène) des matières fermentescibles dans des conditions contrôlées (humidité, température, aération, ...). Il produit du gaz carbonique, de la chaleur et un résidu organique riche en composés humiques : le compost. Il permet la valorisation des déchets organiques.

Compost

Amendement organique. Il a une tendance à l'humification et est destiné à l'entretien ou à la reconstitution du stock de la matière organique stable du sol.

Déchets ménagers et assimilés

Déchets en provenance des entreprises, artisans et commerçants, écoles, services publics, services tertiaires et collectés dans les mêmes conditions que les déchets ménagers.

D3E ou DEEE

Déchets très variés et de composition complexe. Ils sont essentiellement composés de métaux ferreux et non ferreux, verres (hors tube cathodique), bois, béton, plastiques, composants

spécifiques (piles et accumulateurs, tubes cathodiques, cartes électroniques, écrans à cristaux liquides, relais ou accumulateurs au mercure, câbles, cartouches et toners d'imprimante). Certains DEEE sont des déchets dangereux.

Dasri

Déchets issus des activités de soin à risque infectieux. Sont notamment concernés, les déchets piquants, coupants, tranchants qui ne doivent en aucun cas être éliminés dans les poubelles classiques.

Déchets verts

Matières végétales issues de l'exploitation, de l'entretien ou de la création des jardins et espaces verts publics ou privés, ainsi que les déchets organiques des activités horticoles professionnelles ou municipales, à l'exception des supports de culture usagés.

Déchèterie

Lieu aménagé pour accueillir et orienter vers le mode de traitement adapté des déchets encombrants, toxiques ou recyclables.

Eco-Emballages

Entreprise privée, agréée le 12 novembre 1992 par



l'Etat, qui collecte une somme de 1 à 3 centimes d'euro par emballage produit par les entreprises (80 milliards d'emballages ménagers concernés en 1992, ce qui représentent la moitié du volume et le tiers du poids des déchets ménagers).

Emballage

Par emballage, on désigne toute forme de contenant ou de support destiné à contenir un produit, pour en faciliter la conservation, le transport ou la présentation à la vente.

Enfouissement

Méthode la plus ancienne d'élimination de déchets. Ce n'est qu'à la fin du XX^e siècle que cette solution a été améliorée en passant de la notion de dépôt d'ordures ou décharge à la notion de centre d'enfouissement technique (CET) prenant en compte l'impact environnemental lié à la nature du déchet (classement en catégories) et à la protection du milieu naturel (étanchéité, traitement des lixiviats). En ce début du XXI^e siècle, les installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND) ont succédé d'abord aux CDSU, puis aux CET et sont devenus des sites industriels qui utilisent des technologies modernes.

TMB :

traitement mécano-biologique

Le traitement mécano-biologique s'applique aux ordures ménagères résiduelles. Il consiste en l'imbrication étroite de plusieurs opérations :
 - *des opérations de traitement et de tri mécaniques qui visent à fractionner les déchets et à isoler progressivement certains éléments valorisables en tant que matériaux (métaux, plastiques, verre,...), déchets fermentescibles ou déchets incinérables à fort pouvoir calorifique (PCI). Toutes les fractions issues de ces opérations conservent un statut réglementaire de "déchet" ;*
 - *des opérations biologiques telles que le compostage ou la méthanisation qui transforment la fraction fermentescible isolée en produits valorisables (compost, biogaz) ou en produits "stabilisés" (dont le pouvoir fermentescible est diminué) pouvant être stockés en centre d'enfouissement.*

Valorisation

Procédé qui consiste à valoriser, exploiter les ressources potentielles des déchets. La valorisation matière désigne l'action qui consiste à recycler des

matériaux comme le verre, l'acier, le papier,... et valorisation organique pour la fabrication de compost.

Recyclage

Action de faire passer un matériau dans un nouveau cycle de valorisation. Il devient ainsi une matière première secondaire.

REP : responsabilité élargie du Producteur

Principe selon lequel le producteur d'un produit est responsable de son produit tout au long de son cycle de vie et notamment de la gestion des déchets qui en résulteront. Le principe de la REP comporte deux composantes : l'incitation économique permettant d'agir tant sur la prévention des déchets que sur le comportement des acteurs (consommateurs) et le financement d'un service à la collectivité, c'est-à-dire la gestion des déchets.

Ripueur

Éboueur ou agent de salubrité publique qui assure la collecte des déchets.

Redevance incitative

Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) dont le montant varie en fonction de l'utilisation réelle du service par l'utilisateur.

remerciements

Trivalis remercie tous les agents du syndicat, tous les élus, toutes les collectivités qui ont œuvré pour faciliter le déploiement du Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés. Ces 10 années ont été riches d'enseignements, humainement autant que professionnellement.

Avec ce livre et les nombreux témoignages d'acteurs et d'experts qui y figurent, nous souhaitons souligner combien le déchet est un sujet complexe qui, au-delà des contraintes légales et réglementaires nationales et européennes et les difficultés d'acceptabilité sociale des solutions de traitement mises en place, il mixe des questions plus larges comme celles de la consommation, de la santé et de nos modes de vie. Le bénéfice collectif qui peut en être tiré, dépasse largement la question des déchets ménagers. Il porte une symbolique forte, liée à un enjeu sociétal majeur : celui d'une meilleure maîtrise de l'aménagement et de la préservation de notre environnement. Tout simplement, la recherche d'un développement soutenable de notre territoire.

Vent d'espoir

Cultiver l'esprit, avant l'objet
Apprendre à Être avant d'Avoir
Savoir vivre avant de mourir
Sauver le sens plutôt que les apparences
Chercher l'équilibre avant le confort
Choisir de coopérer, non de rivaliser
Rendre à la terre ce qu'elle donne.

Religieusement
Courageusement
Résolument
S'affranchir de ses peurs
Faire face à la vérité
Transformer la réalité
Oser changer de société.

Si la Vendée, avant-gardiste, terre de cœur
et de solidarité
Se faisait par ses déchets triés, bien traités,
assumés,
Ambassadrice d'avenir ?

Laurence Ramolino, FELI&Cie

